

LES BIOLONISTES

Les virtuoses de la bio

LA VICTOIRE COMMENCE
DANS L'ASSIETTE !



Catalogue magasins 2024

ÉPICERIE, BOISSONS & VRAC

SANS
PRIX



Chère Clientes, Chers Client,

Nous sommes ravis de vous présenter notre tout nouveau catalogue pour l'année 2024, conçu avec passion et enthousiasme par notre équipe de Biotiful Biolonistes.

Votre fidélité envers nos produits est notre source d'inspiration, tout comme les 25 000 fans qui nous suivent sur les réseaux sociaux, ainsi que l'immense audience de plus de 60 millions de personnes touchée par nos publications dans la presse grand public et spécialisée. Ne manquez pas notre toute nouvelle Newsletter mensuelle pour rester informé de nos dernières actualités.

Nous croyons fermement que la qualité d'un produit commence par la qualité de ses ingrédients. nous redoublons d'efforts dans notre sourcing responsable, pour vous offrir une sélection de produits bio d'une qualité gustative exceptionnelle, notamment avec notre marque Ibo!, dont les fondements restent inchangés : des produits sains, délicieux, novateurs, et respectueux des Hommes et de notre planète.

Nous travaillons en étroite collaborations avec des producteurs locaux et des partenaires à travers le monde, engagés dans des pratiques agricoles responsables, favorisant des communautés durables et des écosystèmes préservés. Toutefois, nous avons aussi été témoins des difficultés auxquelles nos partenaires et producteurs ont dû faire face ; bouleversements climatiques, catastrophes naturelles, conflits géopolitiques, inflations. Ces événements ont parfois perturbé nos approvisionnements et créé des ruptures dans vos commandes, nous en sommes désolés et mettons tout en œuvre pour sécuriser nos filières et vos livraisons durablement.

Nous continuons d'élargir notre gamme en mettant l'accent sur les produits méditerranéens, avec l'arrivée d'une toute nouvelle sélection d'olives grecques, de poivrons farcis, et d'autres nouveautés au fil de l'année.

L'été 2023 a marqué la réalisation d'un de nos rêves les plus ambitieux : l'ouverture de notre unité de production de chocolat équitable français, au cœur du Luberon. Les Biolonistes franchissent ainsi une nouvelle étape en devenant fabricant de chocolat à pâtisser, un projet de longue date qui incarne parfaitement nos valeurs en tant que PME engagée. Nous avons hâte de vous faire découvrir notre palette de saveurs ! n'hésitez pas à contacter votre interlocutrice préférée afin qu'elle vous envoie des échantillons.

L'année 2024 s'annonce comme une année Olympique, placée sous le signe de l'excellence, du respect et de l'amitié. Nous sommes déjà prêts à vous accompagner dans chacune de vos entreprises, prêts à vous aider à atteindre de nouveaux objectifs et à célébrer vos succès avec vous.

En feuilletant ce catalogue, nous espérons que vous ressentirez l'authenticité de notre engagement envers la qualité, l'éthique et notre détermination à surmonter les obstacles pour vous offrir des produits d'exception. Merci de faire partie de cette belle aventure avec nous.

Gildas Bonafous

NOS VALEURS



FIABILITÉ

Être présent dans la durée, avec sincérité et professionnalisme.



ENTHOUSIASME

Agir ensemble avec dynamisme, proactivité et de manière innovante.



ENGAGEMENT

Être déterminé, impliqué et responsable dans notre Projet d'Entreprise, porteur de sens.



RESPECT

Accepter la diversité et se comporter avec bienveillance.

30 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE MAGASIN BIO

Depuis 1991, notre professionnalisme nous a permis de tisser une relation de confiance avec nos partenaires.

DEVENEZ UN CLIENT PRIVILÉGIÉ DÈS VOTRE PREMIÈRE COMMANDE

- Des conseils pour optimiser **votre référencement** et **dynamiser vos rayons**.
- **Franco accessible dès 350€**: souplesse de commande.
- **Rapidité et agilité**: livraison en 48h.



DES PROMOTIONS RÉGULIÈRES POUR ANIMER VOTRE RAYON

- Campagne fruits secs.
- Promotions saisonnières.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR RENFORCER VOS VENTES

- Animations personnalisées dans votre point de vente.
- Une PLV attractive pour optimiser l'efficacité de vos mises en avant.

UNE COMMUNICATION PUISSANTE

- **Newsletters.**
- **Insertions presse grand public:** près de **60 millions de personnes touchées en 2022.**
- Près de **20 500 abonnés** à la marque ibo! avec un fort taux d'engagement sur Facebook et Instagram.
- **Partenariats influenceurs.**



NOS VALEURS, NOS MÉTIERS

Nous fournissons à nos clients des produits certifiés BIO, et des prestations personnalisées de fabrication et de conditionnement, en nous appuyant sur notre unité de fabrication interne.

LA BIO PAR CONVICTION

- Défense et promotion de l'Agriculture Biologique afin de préserver la qualité des ressources naturelles pour les générations futures.
- Respect de nos partenaires, de nos fournisseurs et nos clients.



IMPORTATEUR ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

- Sélection de producteurs et de produits qui inclut le respect de l'environnement et de la santé.
- Loyauté dans les relations commerciales.
- Mise en place de filières contrôlées.
- Strict suivi qualité de la production à la distribution des produits aux magasins.



FABRICANT DE PRODUITS SAINS ET SAVOUREUX

- Équipe R&D (Recherche et Développement) interne qui élabore de nouvelles recettes savoureuses.
- Activités de fabrication et de conditionnement internalisées pour un meilleur suivi qualité et une plus grande réactivité.



DISTRIBUTEUR ENGAGÉ

- Distribution en magasins BIO exclusivement depuis 1991.
- Deux entrepôts en Provence et en Bretagne pour optimiser l'acheminement des produits vers votre magasin tout en réduisant les émissions de CO₂.
- Le Rail route.

NOTRE MARQUE IBO!



Ibo! c'est notre marque d'épicerie sucrée et salée gourmande et festive. Des produits savoureux, sains, dans lesquels nous avons mis tout notre savoir-faire afin de garantir la plus haute qualité gustative.

IBO! CE SONT PLUS DE 200 RÉFÉRENCES:

Fruits secs: emballés et vrac.

Épicerie salée: tartinables, antipasti, condiments, bouillons sans gluten et sans huile de palme.

Épicerie sucrée: aides à la pâtisserie, pâtes à tartiner, sucrants (Rapadura, sucre de coco, sirop d'érable, poudre de dattes...).

Jus: pur jus de fruits et légumes et jus lactofermentés.



MADE IN FRANCE

+50 références fabriquées en France, et des nouveautés à venir.

GAMME FRUITS SECS & CHOCOLATS CONDITIONNÉE EN FRANCE

Notre gamme de fruits secs et chocolats de couverture sont conditionnées dans notre propre unité de fabrication, en Provence.



COMMERCE ÉQUITABLE FAIR FOR LIFE

Nous avons une trentaine de nos produits labellisés commerce équitable contrôlé selon le référentiel.



NOS ENGAGEMENTS

Bien que l'agriculture biologique soit déjà vertueuse en elle-même, nous considérons qu'il est important de renforcer nos actions afin de participer à l'élaboration d'un monde meilleur.

100% BIO:

- 100% de nos produits d'origine agricole sont issus de l'Agriculture Biologique.
- 100% de notre gamme de produits finis est certifiée BIO.
- La distribution par Les Biolonistes est certifiée par l'organisme certificateur Bureau Veritas Certification (FR-BIO-10)



FAIR FOR LIFE

Une partie de notre gamme est labellisée commerce équitable contrôlée selon le référentiel Fair for Life par l'organisme indépendant ECOCERT.

Les piliers de la labellisation Fair for Life:

• Humain

Bien-être des travailleurs grâce à des conditions de travail décentes.
Respect des droits de l'Homme.

• Environnemental

Respect de l'environnement, de la biodiversité et du climat.
Mise en œuvre progressive de méthodes de production durables.

• Sociétal et économique

Mise en place de pratiques commerciales vertueuses et d'achats responsables basés sur un dialogue respectueux avec les fournisseurs.

Choix de partenaires favorisant des pratiques sociales et environnementales responsables.



PRINCIPE D'AFFICHAGE DU LOGO FAIR FOR LIFE SUR LES PACKAGINGS.

Lorsque les matières premières qui composent le produit sont issues du commerce équitable:



FAIR FOR LIFE / COMMERCE ÉQUITABLE

FAIR FOR LIFE COMMERCE ÉQUITABLE



En labellisant nos produits issus du Commerce Équitable contrôlés selon le référentiel Fair for Life, nous certifions notre loyauté et fiabilité dans nos pratiques commerciales avec nos partenaires fournisseurs. Cette attestation délivrée par l'organisme certificateur indépendant Ecocert nous permet d'afficher le logo Fair for Life sur nos produits.

Nos partenaires fournisseurs labellisés Fair for Life s'engagent par ailleurs à mener des actions en faveur de la protection de l'environnement, à soutenir les producteurs locaux et à investir dans des projets d'utilité publique localement.



UN EXEMPLE AVEC NOTRE FOURNISSEUR DE DATTES FAIR FOR LIFE

Réalisations environnementales

Notre fournisseur de dattes labellisé Fair for Life poursuit son amélioration continue en matière d'agroécologie, notamment sur les questions de gestion de l'eau et de l'électricité dans les palmeraies.

Des compteurs d'eau et des réseaux de distribution en goutte à goutte ont été installés afin de réduire considérablement la consommation et connaître le volume consommé mensuellement. Des panneaux photovoltaïques ont remplacé les anciens groupes électrogènes pour l'alimentation des pompes à eaux. Ce remplacement de matériels permet d'une part de supprimer la consommation de gasoil et les émissions de CO² et d'autre part, la réalisation d'économies et la suppression des nuisances sonores.



Les branches sont recyclées pour construire des clôtures.



L'exploitation a remplacé les groupes électrogènes par des panneaux solaires.

Réalisations pour les producteurs

Le Fonds de développement, est le terme qui désigne le montant supplémentaire versé à l'Opérateur de Production en plus du prix payé pour l'achat des produits équitables, il permet l'achat d'un tracteur pour les agriculteurs.

Réalisations pour la population locale

Afin d'aider la population locale, durement frappée par la Covid, notre partenaire fournisseur a acheté des lits médicalisés qu'il prête à toute personne qui en aurait besoin, et fournit des masques chirurgicaux et des solutions hydroalcooliques à l'hôpital.

NOS ENGAGEMENTS

*Toujours plus exigeant pour l'homme et la planète.
Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises (RSE)*

NOS ACTIONS CONCRÈTES RSE

Mise en place d'un Comité de Pilotage

- Création de notre charte RSE
- Diffusion d'un questionnaire interne sur la qualité de vie au travail
- Charte diversité

Environnement

- Développement de notre gamme vrac.
- Emballage papier recyclable sur notre gamme fruits secs **ibo!**
- Sensibilisation de nos équipes aux écogestes.

Pratiques d'achats et ventes

- Clauses sur la lutte contre la corruption et le trafic d'influence dans les contrats de travail des dirigeants, commerciaux, acheteurs, approvisionneurs et dans le code de bonne conduite signé par tous les collaborateurs.
- Création et diffusion de questionnaires RSE à destination de nos fournisseurs et transporteurs

Ancrage territorial

- Membre du club des entreprises partenaires de l'Association Semailles, qui œuvre à l'insertion de personnes en difficulté par le biais Plans locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Soutien financier annuel en tant que membre du club.
- Don en nature à la Banque Alimentaire équivalent à plus de 13 000 € en 2023.



IBO! SOUTIENT LE PLANETSCORE

ibo! a choisi de soutenir le projet de futur étiquetage environnemental Planetscore en participant à l'expérimentation.

POURQUOI UN PLANETSCORE ?

Dans le cadre de la loi climat, les pouvoirs publics devront très prochainement choisir le futur étiquetage environnemental qui éclairera les consommateurs sur l'impact écologique des produits qu'ils choisissent pour leur permettre d'acheter en toute conscience.

POURQUOI IBO! SOUTIENT CE PROJET D'ÉTIQUETAGE ?

Un indicateur plus complet que les autres projets d'étiquetage.

Les travaux menés par l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) ont prouvé que, par rapport aux autres modèles proposés (nutri-score, eco-score), le Planetscore permet de mieux différencier l'impact environnemental entre différents produits.

Le Planetscore permet de corriger les biais et les lacunes de l'analyse du cycle de vie (ACV) en intégrant dans son calcul des enjeux absents de ce mode d'analyse utilisé par l'eco-score, comme les impacts des pesticides sur la biodiversité et sur la santé humaine.

Un indicateur plébiscité par les consommateurs

Le sondage réalisé par l'UFC-Que Choisir révèle que 87% des consommateurs seraient guidés dans leurs achats par le Planetscore.

Comment fonctionne le Planetscore ?

Le planetscore attribue une note globale au produit, et une note pour chacun des 3 critères suivants:

- Absence de pesticides
- Respect de la biodiversité
- Impact sur le climat

Enfin, pour les produits animaux, le Planetscore précise le mode d'élevage en se basant sur des critères de bien-être animal (par exemple des œufs plein air par rapport à des œufs de poules en cages).



La note maximale obtenue par une sélection de produits ibo!

Fin 2021, ibo! a soumis une sélection de produits pour les évaluer via le Planetscore.

Tous ont obtenu la note maximale, un **AAAA**.



TOUTES NOS MARQUES FRANÇAISES



Épicerie, produits festifs et gourmands

Devenez épicurieux !

Ibo! C'est notre marque d'épicerie BIO gourmande et festive. Une gamme de produits de haute qualité et respectueuse de l'environnement. Nous y avons mis tout notre savoir-faire d'importateur, sélectionneur de saveurs et d'ingrédients aux qualités gustatives exceptionnelles, mais aussi notre exigence et notre passion pour vous proposer innovations et nouvelles recettes. Aides à la pâtisserie, fruits secs, sucres, antipasti et condiments, condiments, dont plusieurs références attestées Commerce Equitable.



Conserves de poissons

Chez **GONIDEC**, le métier de conserveur s'est transmis de génération en génération. Ici, dans la dernière conserverie de Concarneau, la qualité est le maître mot. Ici, on ne déroge pas avec les principes qui ont fait et continuent de faire la renommée des Mouettes d'Arvor: la fraîcheur du poisson et le travail à la main. Ce souci de qualité est également présent au moment de la vente de chaque boîte.



Kombucha

Les boissons biologiques françaises **KOKO KOMBUCHA** sont nées en 2020, grâce à Laura, la fondatrice, qui a pour objectif de proposer une alternative naturelle et sophistiquée aux boissons industrielles. Finement brassées à base de thé, sans alcool, naturellement pétillantes et acidulées et à teneur réduite en sucres, elles vous accompagneront à tout moment de la journée pour une pause désaltérante et rafraichissante.



Depuis 1872 à Epernay
Champagne

L'identité de la **MAISON LECLERC BRIANT** a été façonnée par des personnages peu communs. En véritables défricheuses, les cinq générations de Leclerc qui se sont succédées ont été parmi les précurseurs de la viticulture biologique et biodynamique en Champagne. La Maison Leclerc Briant aspire à élaborer et mettre en marché des vins singuliers et originaux, fruit d'un travail minutieux à la vigne et au chai, dans le plus profond respect de la Nature et des Terroirs.



Eau minérale naturelle

L'eau de **MONTCALM** est captée au-dessus de la vallée de l'Auzat, à 1 100 mètres d'altitude, dans le parc régional naturel des Hautes-Pyrénées ariégeoises. Grâce à cet espace protégé, vierge de toute pollution humaine, l'eau de Montcalm est d'une pureté exceptionnelle. Faiblement minéralisée, elle convient à l'alimentation des nourrissons. L'eau de Montcalm est gérée de façon raisonnée afin de permettre sa préservation et son renouvellement. Elle est conditionnée dans une bouteille en plastique 100% recyclée et recyclable. Les Biologistes vous proposent l'eau de Montcalm sous 3 formats: 0,5 l, 1,5 l et 5 l.



Petit-déjeuner sans gluten

L'entreprise **SÉMILIA** fabrique ses produits biologiques et sans gluten en Auvergne. Sémilia enlève le superflu pour vous proposer des ingrédients de haute qualité.

TOUTES NOS MARQUES VENUES D'AILLEURS



Farines et préparations sans gluten

La Ferme Biologique **BAUCKHOF** a été créée en 1932. Aujourd'hui 3 générations de la famille Bauck y vivent, travaillent et fabriquent 100% de leurs produits sans gluten.



Pâtes sans gluten

Située au cœur de la Murgia, **FÉLICIA & BIORI** sont des entreprises avec des décennies d'expérience dans l'industrie alimentaire et se consacre exclusivement à la production de pâtes 100% sans gluten.



Crackers sucrés et salés

Sortir le biscuit traditionnel de ses ornières pour en faire un produit en phase avec une époque gagnée à la cause de l'économie circulaire, tel est le credo de **MAD LAB**. Imaginé par Cyril Beneche, ce label bruxellois, dont l'atelier est installé sur le site des anciennes usines Byrrh, signe une gamme remarquable de crackers sucrés et salés. Du sens et du goût.



Bières

PINKUS travaille depuis 1816 dans l'art du brassage, une histoire de famille depuis 5 générations. Chez Pinkus, la qualité de la bière est l'objectif principal. Ingrédients soigneusement choisis, délicate transformation, lente fermentation en font une bière unique sur le marché.



Huile d'olive

TERRA DEL RE produit son huile biologique avec la récolte de ses olives provenant de sa ferme située dans la province de Cosenza. Les agriculteurs de Terra Del Re produisent une huile vierge extra aux notes délicieuses et fruitées, selon une méthode traditionnelle.



SOMMAIRE

ÉPICERIE SALÉE..... 13

Antipasti	14
Tartinables - Apéritifs - Gressins - Crackers	15
Bouillons - Soupes	16
Condiments, épices et aromates, huiles et vinaigres, produits laitiers.....	16-17-18
Farines	18
Conserves de poissons	19-20
Farines et préparations salées	21
Graines et Légumineuses	21
Levures - Soupes - Pâtes	22-23
Pâtes sans gluten.....	23
Riz	23

ÉPICERIE SUCRÉE 24

Aides à la pâtisserie	25-26-27
En-cas sans gluten.....	27
Pâtes à tartiner.....	27
Chocolat	28-29
Petit-déjeuner	29
Sucres - Sirops - Produits sucrants	30-31

FRUITS SECS ET À COQUE 32

Abricots - Amandes	33
Ananas	33
Bananes - Dattes.....	34
Enrobés chocolats	34
Figues - Fruits rouges	35
Gingembre confit	35-36
Mangues - Mélanges.....	36-37
Noisettes - Noix	37
Noix de Cajou- Noix de Pécan - Noix du Brésil - Noix de coco - Pistaches.....	38
Physalis - Pignons de pin - Pommes - Pruneaux et Raisins secs.....	39

RECETTES 41

LES BOISSONS 43

Jus de fruits et Jus de légumes lactofermentés	44-45
Bières - Champagne vegan - Eaux minérales naturelles - Kombucha.....	46

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES 50



GAMME COMPLÈTE D'ANTIPASTI ET PRODUITS APÉRITIFS BIO : DOLMAS, LÉGUMES À L'HUILE, TARTINABLES FABRIQUÉS EN PROVENCE



BOUILLONS DE LÉGUMES, POULE ET BŒUF EN CUBE SANS GLUTEN ET SANS HUILE DE PALME




















































GAMME VRAC : PÂTES, RIZ, GRAINES

ÉPICERIE SALÉE

- Antipasti
- Tartinables
- Apéritifs - Gressins - Crackers
- Bouillons - Soupes
- Condiments, épices et aromates, huiles et vinaigres.
- Produits laitiers
- Conserves de poissons
- Farines et préparations salées - sans gluten
- Graines et Légumineuses
- Levures
- Pâtes
- Pâtes sans gluten
- Riz

ANTIPASTI

	IAIL	Ail mariné à l'huile Origine: UE/non UE lbo!	 	5 x 190 g  3 609060 001902
	IANTI	Antipasti fruits et légumes à l'huile Origine: UE lbo!	 	5 x 190 g  3 609060 000776
	IAGHU	Artichauts grillés à l'huile Origine: UE lbo!	 	5 x 190 g  3 609060 001810
	IASPER450	Asperges vertes croquantes marinées (poids net égoutté 200 g) Origine: Grèce lbo!	 	6 x 450 g  3 609060 007294
	ICAPRON	Câprons (poids net égoutté 180 g) Origine: Espagne lbo!		12 x 370 g  3 609060 007256
	ICAPSA	Câpres capucines en saumure (poids net égoutté 65 g) Origine: UE/non UE lbo!		12 x 100 g  3 609060 007232
	ICHAGHU	Champignons grillés à l'huile Origine: UE lbo!		5 x 190 g  3 609060 001834
	ICOEUR	Cœurs d'artichauts entiers avec tige à l'huile Origine: UE/non UE lbo!		6 x 550 g  3 609060 000738
	ICOPAL	Cœurs de Palmier sauvage (poids net égoutté 250 g) Origine: Colombie lbo!		12 x 400 g  3 609060 004804
	IDOLMAS280	Feuille de vigne farcie au riz Origine: UE/non UE lbo!	 	12 x 280 g  3 609060 004927
	IPOGHU	Poivrons grillés à l'huile Origine: UE lbo!		5 x 190 g  3 609060 001797
	IPOIGRIL450	Poivrons rouges grillés en saumure (poids net égoutté 350 g) Origine: Grèce lbo! <i>Dispo avril 2024</i>	 	6 x 450 g  3 609060 004903
	IPOGFA200	Mini-poivrons farcis à la feta dans l'huile (poids net égoutté 130 g) Origine: Grèce lbo!	 	6 x 200 g  3 609060 007850
	ITOMAHU	Tomates séchées à l'huile Origine: UE/non UE lbo!		5 x 190 g  3 609060 001872

APÉRITIFS - GRESSINS - CRACKERS



ITOBAS **Tartinable à la tomate séchée et au basilic**
Origine: UE/non UE
Ibo!



12 x 90 g



IGRESNAT **Gressins nature à l'huile d'olive**
Origine: Italie
Ibo!



18 x 250 g



IGRESSESAM **Gressins au sésame et à l'huile d'olive**
Origine: Italie
Ibo!



18 x 250 g



IGRESROMA **Gressins au romarin et à l'huile d'olive**
Origine: Italie
Ibo!



18 x 250 g



CRAKNIGEL **Crackers aux graines de nigelles**
Origine: UE/non UE
Mad Lab

8 x 110 g



CRAKROMA **Crackers au romarin**
Origine: UE/non UE
Mad Lab

8 x 110 g



CRAKOLIV **Crackers aux olives noires**
Origine: UE/non UE
Mad Lab

8 x 110 g



CRAKPIBAS **Crackers au piment et basilic**
Origine: UE/non UE
Mad Lab

8 x 110 g



CRAKFROM **Crackers au fromage**
Origine: UE/non UE
Mad Lab

8 x 110 g



BOUILLONS - SOUPES



IBOEUC **Bouillon au bœuf en cube**
Origine: UE/non UE
lbo!



24 x 66 g



IBOSAG **Bouillon de légumes en cube**
Origine: UE/non UE
lbo!



24 x 66 g



PBOSAG5 D **Bouillon de légumes en vrac**
VRAC
Origine: UE/non UE



5 kg



IPOULEC **Bouillon de poule en cube**
Origine: UE/non UE
lbo!



24 x 66 g



IPPOULE **Bouillon de poule en poudre**
Origine: UE/non UE
lbo!



6 x 125 g



POUL5D **Bouillon de poule en poudre (poche)**
VRAC
Origine: UE/non UE



5 kg



CONDIMENTS, ÉPICES ET AROMATES, HUILES ET VINAIGRES



IGOMASR **Gomasio au sel rose**
Origine: non UE
lbo!

6 x 125 g



IGOMALG **Gomasio aux algues**
Origine: UE/non UE
lbo!

6 x 125 g



ICOTOM140 **Double concentré de tomates à 28% en tube**
Origine: France
lbo!

Fabriqu  en France
  partir de tomates
fran aises !



24 x 140 gr



OLND5D **Olives noires d noyaut es**
Origine: non UE

5 kg



IKET560 **Tomato Ketchup**
Origine: UE/non UE
lbo!

Fabriqu  en France
  partir de tomates
fran aises !



12 x 560 ml



IPUTO680 **Pur e de tomates Passata**
Origine: Italie
lbo!








12 x 680 g



ÉPICES ET AROMATES

	CANO1CD	Cannelle en poudre (Cinnamomum zeylanicum) Origine: Sri Lanka ou Madagascar	1 kg 
	CUR1CD	Curry doux en poudre Origine: UE/non UE	1 kg 
	FSELG5D	Fleur de sel de Guérande IGP Origine: France	5 kg  
	GIN1CD	Gingembre en poudre Origine: non UE	1 kg 
	POINCB	Poivre noir concassé Origine: non UE	500 g
	PONO1CD	Poivre noir moulu Origine: non UE	1 kg 
	HERB1CD	Mélange Herbes de Provence Origine: UE/non UE	1 kg 
	GSELCD	Sel de mer gros séché non traité Saunier Camargue Origine: France	25 kg 
	SELVBD	Sel fin de Méditerranée Origine: Espagne	25 kg
HUILES ET VINAIGRES			
	GCOCD5D	Huile de coco désodorisée <i>(sceau en plastique blanc)</i> Origine: non UE	5 l 
	HUITOUV5D	Huile de tournesol vierge <i>(bidon en plastique transparent)</i> Origine: UE/non UE	5 l 
	HG5V D	Huile d'olive vierge extra en bidon <i>(bidon métallique)</i> Origine: Italie Terra del Re	5 l 
	HGLIT	Huile d'olive vierge extra en bouteille Origine: Italie Terra del Re	6 x 1 l 
	IBALSP0	Vinaigre Balsamique de pommes - acidité 5% Origine: UE/non UE Ibo!	6 x 25 cl 
	IBALFR	Vinaigre Balsamique de pommes à la framboise - acidité 5% Origine: UE/non UE Ibo!	6 x 25 cl 


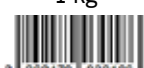
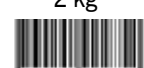
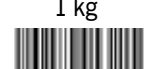



CODE ARTICLE	DÉSIGNATION	COLISAGE x POIDS NET / EAN
IBALGRE	Vinaigre Balsamique de pommes à la grenade - acidité 5% Origine: UE/non UE Ibo!	6 x 25 cl  3 609060 004279
IBALS500	Vinaigre Balsamique de Modene IGP - acidité 6% Origine: Italie. Conditionné en France Ibo!	6 x 50 cl  3 609060 006082
IVIPOBA	Vinaigre de cidre infusé au basilic - acidité 5% Origine: UE Ibo!	6 x 25 cl  3 609060 004293
VIBA5 D VRAC	Vinaigre Balsamique de Modene IGP - acidité 6% (conditionné en bag-in-box) Origine: Italie	5 l  3 760291 922494
VICILBD VRAC	Vinaigre de cidre clair - acidité 5% (bidon en plastique transparent) Origine: France	10 l  3 760291 922982








PRODUITS LAITIERS & LAIT VÉGÉTAL



CREM1D	Crème UHT 35% MG Origine: UE/non UE	1 L  3 428200 383414
EMRAP1DD	Emmental râpé fin Origine: UE	1 kg  3 262470 030186
FETA2GRD	Feta pasteurisée AOP Grecque Origine: Grèce	2 kg  3 760291 922852
MOZ1D	Mozzarella râpée Origine: UE	1 kg  3 262470 053215
LAICOC20BD	Lait de coco 18%MG UHT (conditionné en bag-in-box) Origine: non UE	20 L  3 760291 923224

FARINES



FABL55FRD	Farine de blé TYPE 55 Origine: France	25 kg  3 760291 924232
FABL65BFRD	Farine de blé TYPE 65 - (pour biscuits) Origine: France	25 kg  3 760291 923200
FABL65FRD	Farine de blé TYPE 65 Origine: France	25 kg  3 760291 923194
FABL80FRD	Farine de blé TYPE 80 Origine: France	25 kg  3 760291 923187
FAMA25B D	Farine de maïs Origine: Italie	25 kg  4 033122 015429



Pour nous et depuis toujours, la qualité du produit et le respect de l'environnement sont au cœur de nos préoccupations.

Nous travaillons uniquement le poisson issu d'une pêche utilisant des techniques respectueuses des ressources marines, garantissant sa préservation.

Nous préparons nos poissons à Concarneau garantissant des produits "Made in Bretagne".

CONSERVES DE POISSONS

- Filets de maquereaux
- Foie de morue
- Rillettes
- Sardines
- Thons



CODE ARTICLE

DÉSIGNATION

COLISAGE x POIDS NET / EAN

CONSERVES DE POISSONS - CONDITIONNÉES EN FRANCE

FOMO120

Foie de morue MSC finement fumé au bois de hêtre

Origine: non UE

Gonidec

9 x 120 g



RISARTO90

Rillettes de sardines aux tomates

Origine: France

Gonidec

12 x 90 g



SAROLI115

Sardines à l'huile d'olive vierge extra

Origine: France

Gonidec

12 x 115 g



SAROLIBA115

Sardines au basilic et au thym à l'huile d'olive

Origine: France

Gonidec

12 x 115 g



SAROLICIT115

Sardines au citron à l'huile d'olive vierge extra

Origine: France

Gonidec

12 x 115 g



SARSAOLI115

Sardines sans arêtes à l'huile d'olive vierge extra

Origine: France

Gonidec

12 x 115 g



SARPOLI100

Sardinettes à l'huile d'olive vierge extra

Origine: France

Gonidec

15 x 100 g



THBLOLI160

Thon blanc germon à l'huile d'olive vierge extra

Origine: France

Gonidec

16 x 160 g



PRÉPARATIONS SALÉES



PFALA **Préparation pour falafels**
Origine: non UE
Bauckhof

6 x 160 g



4 015637 823942

GRAINES ET LÉGUMINEUSES



BOUL5CD **Bouलगour gros**
VRAC Origine: Italie

5 kg



3 760291 923774



COUS5BM D **Couscous qualité supérieure**
VRAC **Semoule de blé dur moyenne**
Origine: Italie

5 kg



3 760291 920094



CHIA5D **Graines de chia (Salvia hispanica)**
VRAC Origine: non UE

5 kg



3 760291 921107



COUV5ATD **Graines de courge**
VRAC Origine: UE

5 kg



3 760291 923347



ISARDEC10 **Graines de sarrasin décortiquées**
VRAC Origine: UE

10 kg



3 609060 003920



HARBL25FRD **Haricots lingots blancs secs**
VRAC Origine: France

25 kg



3 760291 923910



HAROU25FRD **Haricots rouges secs**
VRAC Origine: France

25 kg



3 760291 923927



LECO5D **Lentille corail**
VRAC Origine: Italie

5 kg



3 760291 920940



LEVE5D **Lentille verte**
VRAC Origine: France

5 kg



3 760291 920940



LINB5KZD **Lin brun**
VRAC Origine: Kazakhstan

5 kg



3 760291 923415



POCHI5FR **Pois chiches**
VRAC Origine: France

5 kg



3 760291 920926



TOUV5D D **Tournesol décortiqué**
VRAC Origine: UE

5 kg



3 760291 920637

LEVURES



ILEVU100 **Flocons de levure de bière "nature"**
Origine: UE
lbo!



10 x 100 g

3 609060 005474



ILEVUTO100 **Levure de bière "toastée" et séchée**
Origine: UE
lbo!



10 x 100 g

3 609060 005498



LEVDE500 **Levure sèche déshydratée - sans gluten**
VRAC
Origine: UE



500 g

9 028000 141001



LECUF **Levure fraîche de boulanger en cube**
Origine: UE

12 x 42 g

4 260028 362108

OLIVES - DISPO AVRIL 2024



IOLIV170 **Olive verte entière en saumure**
(poids net égoutté 170 g)
Origine: Grèce
lbo!



6 x 300 g

3 609060 007713



IOLIVD340 **Olive vertes dénoyautée en saumure**
(poids égoutté 340 g)
Origine: Grèce
lbo!



6 x 670 g

3 609060 007737



IOLIVEN600 **Olive verte entière en saumure**
(poids net égoutté 600g)
Origine: Grèce
lbo!



6 x 980 g

3 609060 007751



IOLIN180 **Olive kalamata en saumure**
(poids net égoutté 180 g)
Origine: Grèce
lbo!



6 x 290 g

3 609060 007775



IOLIND100 **Olive dénoyautée kalamata en saumure**
(poids net égoutté 100 g)
Origine: Grèce
lbo!



6 x 190 g

3 609060 007799



IOLIND400 **Olive dénoyautée kalamata**
(poids net égoutté 400 g)
Origine: Grèce
lbo!



6 x 670 g

3 609060 007812



IOLINEN620 **Olive entière kalamata en saumure**
(poids net égoutté 620 g)
Origine: Grèce
lbo!



6 x 980 g

3 609060 007836

PÂTES DE BLÉ DUR



COQB5B D **Coquillettes**
VRAC
Origine: Italie



2 x 5 kg

3 760291 922616



FARB5B D **Farfalle blanche**
VRAC
Origine: Italie



2 x 5 kg

3 760291 922111



PENB5B D **Penne rigate**
VRAC Origine: Italie



2 x 5 kg

PÂTES - SANS GLUTEN



FARRICO250 **Farfalle de riz complet**
Origine: UE/non UE
Félicia



8 x 250 g



BFURICO250 **Fusilli de riz complet**
Origine: UE/non UE
Dispo Avril 2024
Biori



10 x 250 g



BPERIC250 **Penne de riz complet**
Origine: UE/non UE
Dispo Avril 2024
Biori



10 x 250 g



BSELENCO250 **Sedanini de lentilles corail**
Origine: UE/non UE
Dispo Avril 2024
Biori



12 x 250 g



SPARICO250 **Spaghetti de riz complet**
Origine: UE/non UE
Félicia



18 x 250 g



RIZ



RIBABL5D **Riz basmati blanc**
VRAC Origine: non UE

5 kg



RIBA5BYD **Riz basmati blanc**
VRAC Origine: non UE

2 x 2,5 kg



RILOBL5FRD **Riz de Camargue IGP long blanc**
VRAC Origine: France



5 kg



RILODEMI5FRD **Riz de Camargue IGP long demi-complet**
VRAC Origine: France



5 kg



RIROBL5FRD **Riz de Camargue IGP rond blanc**
VRAC Origine: France



5 kg



RIROBL25FRD **Riz de Camargue IGP rond blanc**
VRAC Origine: France



25 kg



TRIRI5D **Riz de Camargue trio IGP**
(demi-complet, complet rouge et complet noir)
VRAC Origine: France



5 kg



RILOC05 D **Riz long complet**
VRAC Origine: Italie



5 kg



RIPAF5D **Riz long blanc aromatique**
VRAC Origine: Italie



5 kg





UN GRAND NOMBRE DE RÉFÉRENCES D'AIDES À LA PÂTISSERIE POUR PROPOSER UNE OFFRE COMPLÈTE À VOS CLIENTS



UNE GAMME DE CHOCOLATS À PÂTISSER FABRIQUÉS DANS NOTRE ATELIER EN PROVENCE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS SUCRANTS : SUCRE COMPLET RAPADURA, POUDRE DE DATTES, SUCRE DE FLEUR DE COCO, SIROP D'ÉRABLE GRADE A

ÉPICERIE SUCRÉE

- Aides à la pâtisserie
- Chocolat à pâtisser
- En-cas
- Pâtes à tartiner
- Petits-déjeuners sans gluten
- Sirops, sucres et produits sucrants

AIDES À LA PÂTISSERIE



IAGAR

Agar-Agar
Origine: UE
Ibo!



28 x (5 x 4 g)
3 609060 002961



AMPOBL10ESD
VRAC

Amandes blanches en poudre
Origine: Espagne



10 kg
3 760291 920247



AMPOCO10 D
VRAC

Amandes complètes en poudre
Origine: Espagne



10 kg



IAMEFI

Amandes effilées
Origine: Espagne
Ibo!



8 x 100 g
3 609060 002244



AMEF10DD
VRAC

Amandes effilées
Origine: Espagne



10 kg
3 760291 920636



IAMPOB

Amandes en poudre
Origine: Espagne
Ibo!



8 x 100 g
3 609060 002503



IARAM

Arôme Amande amère
Origine: UE/non UE
Ibo!



8 x 60 ml x 8
3 609060 002909



IARFLO

Arôme Fleur d'Oranger
Origine: UE/non UE
Ibo!



10 x 250 ml
3 609060 002886



ICABESA

Caramel au beurre salé
Origine: UE/non UE
Ibo!



6 x 220 g
3 609060 003203



ICERCO

Cerises griottes confites
Origine: UE/non UE
Ibo!



6 x 150 g
3 609060 003043



CERIVD
VRAC

Cerises griottes confites
Origine: UE/non UE



5 kg
3 278584 310038



ICENO100

Cerneaux de noix
Origine: France
Ibo!



10 x 100 g
3 609060 006723



CODE ARTICLE	DÉSIGNATION		COLISAGE x POIDS NET / EAN
--------------	-------------	--	----------------------------

ICOFRAI	Coulis Fraise 70% fruits Origine: UE/non UE Ibo!		6 x 165 g 3 609060 002787
---------	--	--	----------------------------------

ICOFRAM	Coulis Framboise 70% fruits Origine: UE/non UE Ibo!		6 x 165 g 3 609060 002800
---------	---	--	----------------------------------



ICOMAN	Coulis Manguue 75% fruits Origine: non UE Ibo!		6 x 160 g 3 609060 002824
--------	--	--	----------------------------------

INACAR	Nappage Caramel Origine: UE/non UE Ibo!		6 x 190 g 3 609060 002848
--------	---	--	----------------------------------



ORANV5ITD VRAC	Cubes d'écorces d'oranges confites Origine: UE/non UE		5 kg
--------------------------	---	--	------



IORGEAT150	Cubes d'écorces d'oranges confites en barquette Origine: UE/non UE Ibo!		6 x 150 g 3 609060 006297
------------	---	--	----------------------------------



ICITRAT150	Cubes d'écorces de citrons confites en barquette Origine: UE/non UE Ibo!		6 x 150 g 3 609060 006310
------------	--	--	----------------------------------



CITRAV5ITD VRAC	Cubes d'écorces de citrons confites Origine: UE/non UE		5 kg 3 760291 922814
---------------------------	--	--	-----------------------------



IGELAF	Gélatine alimentaire en feuilles Origine: UE Ibo!		25 x 11 g 3 609060 002404
--------	---	--	----------------------------------



MARG10D VRAC	Margarine pour brioche (4 poches de 2,5 kg) Origine: UE/non UE		10 kg
------------------------	--	--	-------



INOPOG	Noisettes grillées en poudre Origine: Italie Ibo!		8 x 100 g 3 609060 002541
--------	---	--	----------------------------------



ICOCHI80	Noix de coco en lamelle séchée Origine: Sri Lanka Ibo!		8 x 80 g 3 609060 005801
----------	--	--	---------------------------------



ICORAF150	Noix de coco râpée séchée Origine: Philippines Ibo!		8 x 150 g 3 609060 005788
-----------	---	--	----------------------------------



IPOLEV	Poudre à lever (sans phosphate) Origine: Autriche Ibo!		16 x (8 x 10 g) 3 609060 002428
--------	--	--	--



LEVPO5CD VRAC	Poudre à lever (sans phosphate) Origine: UE		5 kg 3 278584 331071
-------------------------	---	--	-----------------------------



PRAROLD VRAC	Praline confiseur (40%) Origine: UE		5 kg 3 760070 243866
------------------------	---	--	-----------------------------

CODE ARTICLE	DÉSIGNATION	COLISAGE x POIDS NET / EAN
 ICHOUQ	Sucre chouquettes Origine: UE/non UE Ibo!	 6 x 150 g 
 SUGR10CD VRAC	Sucre en grains, pour chouquettes Origine: UE/non UE	 1 x 10 kg 
 ISUGLA	Sucre glace Origine: UE/non UE Ibo!	 6 x 180 g 
















EN CAS - SANS GLUTEN



















 SCROLAI	Crousticks chocolat lait Origine: UE/non UE Sémilia	  8 x 125 g 
 SCRONO	Crousticks chocolat noir Origine: UE/non UE Sémilia	  8 x 125 g 
 SCROCHO	Crousticks tout chocolat Origine: UE/non UE Sémilia	  8 x 125 g 
 SCROFRAM	Crousticks framboise Origine: UE/non UE Sémilia	  8 x 125 g 
 SCROCAHU	Crousticks fourrés cacao - cacahuètes Origine: UE/non UE Sémilia <i>Dispo mars 2024</i>	  8 x 125 g 
 SCROCANO	Crousticks fourrés cacao - noisette Origine: UE/non UE Sémilia <i>Dispo mars 2024</i>	  8 x 125 g 

PÂTES À TARTINER





 IBEUR330	Beurre de cacahuètes « Crunchy » Origine: non UE Ibo!	 6 x 330 g 
 IBEURSP200	Beurre de cacahuètes « Crunchy » Origine: non UE Ibo!	 6 x 200 g 
 IPATANO400	Pâte à tartiner 43% noisettes Origine: UE/non UE Ibo!	 6 x 400 g 

NOS CHOCOLATS, PRODUITS DANS NOS ATELIERS

	Palets de chocolat blanc (beurre de cacao 38%) Origine: UE/non UE Ibo!	 	6 x 200 g 
	Pépites chocolat blanc (beurre de cacao 38%) Origine: UE/non UE Ibo!	 	8 x 150 g 
	Palets de chocolat au lait (39% de cacao) Origine: UE/non UE Ibo!	 	6 x 200 g 
	Pépites de chocolat au lait (39% de cacao) Origine: UE/non UE Ibo!	 	8 x 150 g 
	Pépites de chocolat au lait, au Rapadura (39% de cacao) Origine: UE/non UE Ibo!	 	8 x 150 g 
	Pépites de chocolat noir, au Rapadura (55% de cacao) Origine: non UE	 	8 x 150 g 
	Palets de chocolat noir (65% de cacao) Origine: non UE Ibo!	<i>Création signature</i>  	6 x 200 g 
	Palets de chocolat noir (90% de cacao) Origine: UE/non UE	 	6 x 200 g 
	Palets de chocolat blanc (beurre de cacao 38%) Origine: UE/non UE	 	2 x 2,5 kg 
	Pépites de chocolat blanc (beurre de cacao 38%) Origine: UE/non UE VRAC	 	2 x 2,5 kg 
	Palets de chocolat lait (39% de cacao) Origine: UE/non UE	 	2 x 2,5 kg 
	Pépites de chocolat au lait (39% de cacao) Origine: UE/non UE VRAC	 	2 x 2,5 kg 
	Palets de chocolat au lait, au Rapadura (39% de cacao) Origine: UE/non UE VRAC	 	2 x 2,5 kg 
	Pépites de chocolat noir, au Rapadura (55% de cacao) Origine: non UE	 	2 x 5 kg 

	CODE ARTICLE	DÉSIGNATION		COLISAGE x POIDS NET / EAN
	PA60N5EQD	Palets chocolat noir (60% de cacao) Origine: non UE	 	2 x 2,5 g 
	PE60N5EQD	Pépites chocolat noir (60% de cacao) Origine: non UE	 	2 x 2,5 g 
	PA65N5EQD	Palets de chocolat noir (65% de cacao) Origine: non UE	 	2 x 2,5 g 
	PA70N5D	Palets de chocolat noir (70% de cacao) Origine: UE/non UE		2 x 2,5 g 
	PA80N5D	Palets de chocolat noir (80% de cacao) Origine: UE/non UE		2 x 2,5 g 
	PA90N5EQD	Palets de chocolat noir (90% de cacao) Origine: UE/non UE	 	2 x 2,5 g 

BARRETTES, PALETS, PÉPITES DE CHOCOLAT ET POUDRES

	BARHOC7D VRAC	Barrettes de chocolat noir (cacao 56%), sans lécithine Origine: non UE		6 kg 
	POUD5FTD VRAC	Poudre de cacao dégraissé (10-12% MG) Origine: non UE		5 kg 

PETIT-DÉJEUNER

	FLOAV	Flocons d'avoine Origine: UE/non UE Bauckhof		6 x 475 g 
	SDOLAI	Les P'tits Dodus - Chocolat au lait Origine: UE/non UE Sémilia	 	6 x 300 g 
	SDONOI	Les P'tits Dodus - Chocolat noir Origine: UE/non UE Sémilia	 	6 x 300 g 
	FLOCH	Muesli d'avoine au chocolat Origine: UE/non UE Bauckhof		6 x 425 g 
	FLAV5D VRAC	Flocons d'avoine «Gros» Origine: UE		5 kg 
	FLAP5D VRAC	Flocons d'avoine «Petits» Origine: UE		5 kg 
	FLAP25B D VRAC	Flocons d'avoine «Petits» Origine: UE		25 kg 

SUCRES - SIROP - PRODUITS SUCRANTS



IPOUDA250EQ **Douceur de datte - poudre de dattes**
Origine: Tunisie
Ibo!



12 x 250 g



IPOUDA5EQ **Douceur de datte - poudre de dattes**
VRAC Origine: Tunisie
Ibo!



5 kg



IRAP500EQ **Rapadura sucre de canne complet**
Origine: Costa Rica
Ibo!



8 x 500 g



IRAPA1EQ **Rapadura sucre de canne complet**
Origine: Costa Rica
Ibo!



4 x 1 kg



IRAPV10 **Rapadura sucre de canne complet**
VRAC Origine: Costa Rica
Ibo!

10 kg



IRAPV10EQ **Rapadura sucre de canne complet**
VRAC Origine: Costa Rica
Ibo!



10 kg



ISUMOR **Rapadura sucre de canne complet en morceaux**
Origine: Colombie
Ibo!



12 x 240 g



SUCRE RAPADURA ÉQUITABLE EN MORCEAUX GARANTI WFTO

Avec son goût miellé et légèrement caramélisé, le sucre Rapadura (dit aussi sucre de canne complet) est une alternative biologique, équitable et non transformée au sucre blanc. Il est obtenu par évaporation du jus de la canne à sucre. Il est idéal pour sucrer les boissons chaudes.

Pourquoi un film plastique ?

La protection des produits est notre priorité. Ce film fait barrière à l'humidité et permet une stabilité du produit dans le temps. Les films utilisés sont certifiés pour l'alimentaire.

- Cet emballage ne nécessite pas de colle. Le carton est tout simplement plié.
- Le sucre Rapadura voyage en bateau.
- 40 familles d'agriculteurs cultivent et vivent de la canne à sucre pour la fabrication du Rapadura Ibo!.

UN SUCRE ISSU DU COMMERCE ÉQUITABLE GARANTI WFTO

WFTO (World Fair Trade Organization) est l'un des plus anciens réseaux de commerce équitable. Créée en 1989, cette organisation mondiale située aux Pays-Bas attribue son label à des organisations et marques qui, comme Ibo!, respectent pleinement les principes du commerce équitable.

LE
SAVIEZ-VOUS ?



ISUCOC **Sucre de fleur de cocotier cristallisé**
Origine: Indonésie
Ibo!



12 x 250 g



SUC05D **Sucre de fleur de cocotier cristallisé**
VRAC Origine: Indonésie
Ibo!

5 kg



AGAV25MXD **Sirop d'agave**
VRAC Origine: Mexique

25,5 kg
3 760291 921864



IGRADA250 **Sirop d'érable Grade A - ambré - Goût riche**
Origine: Canada
ibo!

6 x 250 ml
3 609060 004860

LE SAVIEZ VOUS ?

SIROP D'ÉRABLE «GRADE A» AMBRÉ - GOÛT RICHE

Le grade indique la puissance aromatique et la teneur en sucre d'un sirop. Il est mesuré en fonction du taux de transmission de la lumière à travers le produit : un sirop de grade A sera plus clair, moins corsé et moins chargé en sucre qu'un sirop de grade B, C et D.

Le sirop d'érable ibo! est de grade A : de couleur ambré, son goût est riche.



ISIRODA250 **Sirop de dattes**
Origine: Tunisie
ibo!

12 x 250 ml
3 609060 004828



ISUBET750 **Sucre de betterave cristallisé**
Origine: France
ibo!



6 x 750 g
3 609060 007324



SUBET25FRD **Sucre de betterave cristallisé**
VRAC Origine: France



25 kg
3 165434 410256



SUBL25D **Sucre de canne blanc cristallisé**
VRAC Origine: Thaïlande

25 kg



SURO5COD **Sucre de canne blond**
VRAC Origine: Colombie
Dispo Mars 2024

5 kg



SUROECJ5D **Sucre de canne blond**
VRAC Origine: Brésil

5 kg



SUROECJCD **Sucre de canne blond**
VRAC Origine: Brésil

25 kg



ISUCR1 **Sucre de canne blond**
Origine: Brésil
ibo!



6 x 1 kg
3 609060 000813



SUGR10CD **Sucre en grains (pour chouquettes)**
VRAC Origine: Belgique

10 kg
5 420055 781634



SUGL5CD **Sucre glace**
VRAC Origine: Brésil

5 kg
3 760291 920872



SUCVAN1D **Sucre vanillé**
VRAC Origine: UE/ non UE

1 kg
3 278584 330036



**UNE OFFRE COMPLÈTE DE PLUS DE
40 RÉFÉRENCES EN PETITS EMBALLÉS
45 RÉFÉRENCES EN VRAC**



CONDITIONNÉS EN FRANCE



**DE NOMBREUX PRODUITS LABELLISÉS
COMMERCÉ ÉQUITABLE**



**SACHETS EN PAPIER KRAFT RECYCLABLES,
REFERMABLES ET FABRIQUÉS EN FRANCE**

FRUITS SECS

- Abricots
- Amandes
- Ananas
- Bananes
- Dattes
- Enrobés au chocolat
- Figs
- Fruits rouges
- Gingembre
- Mangues
- Mélanges
- Mûres blanches
- Noisettes
- Noix
- Noix de coco
- Pistaches
- Physalis
- Pignons de pin
- Pommes
- Pruneaux
- Raisins secs

CODE ARTICLE

DÉSIGNATION

COLISAGE x POIDS NET / EAN

ABRICOTS



IABRI250

Abricots secs entiers, dénoyautés

Origine: Turquie

Ibo!

10 x 250 g



IABRI500

Abricots secs entiers, dénoyautés

Origine: Turquie

Ibo!

8 x 500 g

ABRV3TRED
VRAC**Abricots secs entiers, dénoyautés**

Origine: Turquie

Ibo!

10 kg



AMANDES

IAMATOES
VRAC**Amandes complètes standard toastées**

Origine: Espagne

Ibo!

2 x 5 kg

IAMANVIT
VRAC**Amandes complètes variété "Tuono"**

Origine: Italie

Ibo!

2 x 5 kg

AMBL10 D
VRAC**Amandes blanches dépelliculée cal 12/14**

Origine: Espagne

2 x 5 kg



IAMAN250

Amandes complètes décortiquées

Origine: UE

Ibo!

8 x 250 g

AMANV10D
VRAC**Amandes complètes select**

Origine: Espagne

10 kg



IAMEFI

Amandes effilées

Origine: Espagne

Ibo!

8 x 100 g

AMEF10DD
VRAC**Amandes effilées**

Origine: Espagne

10 kg

AMPOBL10ESD
VRAC**Amandes blanches en poudre**

Origine: Espagne

10 kg

AMPOCO10 D
VRAC**Amandes complètes en poudre**

Origine: Espagne

10 kg



IAMPOB

Amandes en poudre

Origine: Espagne

Ibo!

8 x 100 g



ANANAS



IANAN80

Ananas séché en morceaux

Origine: Côte d'Ivoire

Ibo!

8 x 80 g

IANAN2
VRAC**Ananas séché en morceaux**

Origine: Côte d'Ivoire

Ibo!

2 kg



BANANES



IBANA150	Bananes séchées entières Origine: non UE lbo!		8 x 150 g
BANAVEQD VRAC	Bananes séchées entières Origine: Équateur		2,5 kg
IBACH200	Chips de Bananes entières Origine: Philippines lbo!		8 x 200 g
BANACHD VRAC	Chips de Bananes entières Origine: Philippines		6,8 kg

DATTES

Les dattes Deglet Nour, sont produites dans la région de Nefzoua en Tunisie. Notre partenaire pratique la culture biologique depuis sa création et collabore avec des agriculteurs bio qui pratiquent également une agriculture responsable. **(Voir page 7)**

La dattes Deglet Nour de Tunisie offre de multiples bienfaits. Appréciée pour sa texture fondante et son goût de miel, vous pouvez en agrémenter vos mueslis, gâteaux, pains, pâtisseries ou autres recettes et c'est aussi une excellente collation. **POUR PRÉSERVER TOUTES LES QUALITÉS DE NOS DATTES, IL EST INDISPENSABLE DE LES CONSERVER AU FRAIS À UNE TEMPÉRATURE INFÉRIEURE À 10°C.**

LE SAVIEZ-VOUS ?



IDABR5EQ	Dattes Deglet Nour branchées Origine: Tunisie lbo!		5 kg
IDARAV250EQ	Dattes Deglet Nour en ravier Origine: Tunisie lbo!		16 x 250 g
IDARAV500EQ	Dattes Deglet Nour en ravier Origine: Tunisie lbo!		8 x 500 g
IDAST5EQ	Dattes Deglet Nour standard Origine: Tunisie lbo!		5 kg
IDADENO250EQ	Dattes Deglet Nour Dénoyautées Origine: Tunisie lbo!		12 x 250 g
IPADA500EQ	Pâte de dattes Origine: Tunisie lbo!		6 x 500 g
DAIRAN12	Dattes fraîches "les perles de Bam" Origine: Iran		12 x 250 g

ENROBÉS CHOCOLATS

ICHOGIN5EQ VRAC	Gingembre en cubes confits enrobés de chocolat Origine: UE/non UE lbo!		5 kg
--------------------	--	--	----------

STOCKAGE AU FRAIS

STOCKAGE AU FRAIS

FIGUES

LÉRIDA OU NATURAL ?
CONNAISSEZ-VOUS LA DIFFÉRENCE ?

Les appellations de nos figues sèches correspondent à leur mode de préparation et à leur présentation.

FIGUES LÉRIDA

Reconnaisables à leur forme de palets, elles sont légèrement aplaties après séchage puis rangées dans des petites barquettes.

FIGUES NATURAL

Les figues Natural sont séchées au soleil, puis conditionnées telles quelles, comme leur nom l'indique.

Pour préserver toutes les qualités de nos figues, il est indispensable de les conserver au frais à une température inférieure à 10°C.

LE
SAVIEZ-VOUS ?



IFIGL3
VRAC

Figues séchées Lérída
Origine: Turquie
Ibo!

5 kg



IFIGN500

Figues séchées Natural
Origine: Turquie
Ibo!

8 x 500 g



IPAFI250

Pâte de Figues
Origine: Turquie
Ibo!

10 x 250 g

FRUITS ROUGES



GOJIV10CNBD
VRAC

Baies de Goji séchées
Origine: Chine
Ibo!

10 kg



ICANEBPOM150

**Canneberges séchées, infusées
au jus de pomme**
Origine: UE/non UE
Ibo!

8 x 150 g



ICANEBPOM
VRAC

Canneberges infusées au jus de pomme
Origine: UE/non UE
Ibo!

11,3 kg



CANE11CD
VRAC

Canneberges séchées, sucrées
Origine: UE/non UE

11,3 kg



GINGEMBRE



GINGRA12D
VRAC

Gingembre confit granulés - 12x18 mm
Origine: non UE

5 kg



IBAGIN100

Gingembre confit en bâtonnets
Origine: non UE
Ibo!

10 x 100 g





GING5B
VRAC

Gingembre confit en bâtonnets - 5x5x30 mm
Origine: non UE
Ibo!

5 kg



CODE ARTICLE	DÉSIGNATION		COLISAGE x POIDS NET / EAN
 ICUGRS150EQ	Gingembre confit cubes à teneur réduite en sucre Origine: non UE Ibo!	 	10 x 150 g  3 609060 007348
 ICUGINMS5EQ VRAC	Gingembre confit cubes à teneur réduite en sucre Origine: non UE Ibo!		5 kg  3 609060 006679

MANGUES

 IMANG100	Mangues séchées en lamelles Origine: Côte d'Ivoire Ibo!		10 x 100 g  3 609060 004675
 IMANG2 VRAC	Mangues séchées en lamelles variété AMELIE Origine: Côte d'Ivoire Ibo!		2 kg  3 609060 003777
 IMANG2BR VRAC	Mangues séchées en lamelles variété BROOKS Origine: Côte d'Ivoire Ibo!		2 kg

MÉLANGES

 IMEPR200	Mélange Énergie: noisette, amande, noix de cajou, noix du Brésil, cerneaux de noix Origine: UE/non UE Ibo!		8 x 200 g  3 609060 005214
 IMEPR5 VRAC	Mélange Énergie: noisette, amande, noix de cajou, noix du Brésil, cerneaux de noix Origine: UE/non UE Ibo!		5 kg  3 609060 004231
 IMELET5 VRAC	Mélange «Étudiant»: raisin Sultanine, noix de cajou, amande, noisette Origine: UE/non UE Ibo!	 	5 kg  3 609060 007874
 ICOCK200	Mélange Épicurien dit "Étudiant": raisin Sultanine, noix de cajou, noix du Brésil, amande, noisette Origine: UE/non UE Ibo!		8 x 200 g  3 609060 005238
 ICOCK5 VRAC	Mélange Épicurien dit «Étudiant»: raisin Sultanine, noix de cajou, noix du Brésil, amande, noisette Origine: UE/non UE Ibo!		5 kg  3 609060 003623
 ICOCK5EQBC VRAC	Mélange «Étudiant» équitable: raisin Sultanine, noix de cajou, noix du Brésil, amande, noisette Origine: UE/non UE Ibo!	 	5 kg  3 609060 006075
 IRANDO200	Mélange Randonnée: abricot, amande, noisette, canneberge Origine: UE/non UE Ibo!		8 x 200 g  3 609060 005900

	CODE ARTICLE	DÉSIGNATION		COLISAGE x POIDS NET / EAN
	IRAND05 VRAC	Mélange Randonnée: abricot, amande, noisette, canneberge Origine: UE/non UE Ibo!		5 kg  3 609060 004330
	IMESU125	Mélange Super fruits: canneberges, physalis, baie de goji, mûre blanche Origine: UE/non UE Ibo!		8 x 125 g  3 609060 005924
	IMESUV VRAC	Mélange Super fruits: canneberge, physalis, baie de goji, mûre blanche Origine: UE/non UE Ibo!		5 kg  3 609060 004088
	ITIBET150	Mélange Tibétain: raisin Sultanine, mûre, noix cajou, amande, baie de goji, pistache Origine: UE/non UE Ibo!		8 x 150 g  3 609060 005948
	ITIBET5 VRAC	Mélange Tibétain: raisin Sultanine, mûre, noix cajou, amande, baie de goji, pistache Origine: UE/non UE Ibo!		5 kg  3 609060 004347
MÛRES				
	MUREBL6TRD	Mûres blanches séchées Origine: Turquie		6 kg  3 760291 924784
NOISETTES				
	INOIS250	Noisettes décortiquées Origine: Turquie Ibo!		8 x 250 g  3 609060 005702
	NOISIT5A D VRAC	Noisettes décortiquées cal. 13/15 (sous vide) Origine: Italie		5 kg  3 760291 923934
	NOIS5TRBD VRAC	Noisettes décortiquées cal. 11/13 (sous vide) Origine: Turquie		5 kg
	INOPOG	Noisettes grillées en poudre Origine: Italie Ibo!		8 x 100 g  3 609060 002541
	NOISBL15TUD VRAC	Noisettes toastées et pelées cal 11-13 (sous vide) Origine: Turquie		3 x 5 kg
	NOPO5TRD VRAC	Noisettes toastées en poudre Origine: Turquie		10 kg  3 760291 921480
NOIX				
	ICENO100	Cerneaux de noix Origine: France Ibo!	 	10 x 100 g  3 609060 006723
	CERVIND D VRAC	Cerneaux de noix gros morceaux (sous vide) Origine: France		2 x 5 kg  3 516674 242006
	CERVIND DB VRAC	Cerneaux de noix gros morceaux (sous vide) Origine: non UE		10 kg  3 760291 921190



INOCOQ **Noix en coques variété Franquette**
 Origine: France
Ibo!



1 kg



NOIX DE CAJOU

Nous assurons une attitude responsable pour la santé et la sécurité des ouvriers, notre filière équipe ses salariés de protections individuelles (gants, masques...)



ICAJ0150 **Noix de cajou non grillées, non salées**
 Origine: Sénégal
Ibo!



10 x 150 g



ICAJ05 **Noix de cajou entières**
 Origine: Côte d'Ivoire
VRAC
Ibo!

2 x 2,5 kg



NOIX DE PÉCAN



IPECA100 **Cerneaux de Noix de pécan**
 Origine: US
Ibo!



10 x 100 g



IPECAN3 **Cerneaux de Noix de pécan**
 Origine: US
VRAC

2 x 1,5 kg



NOIX DU BRÉSIL



IBRES150 **Noix du Brésil**
 Origine: non UE
Ibo!



8 x 150 g



IBREV5 **Noix du Brésil**
 Origine: Bolivie
VRAC
Ibo!

5 kg



NOIX DE COCO



ICOCHI80 **Chips de coco**
 Origine: Sri Lanka
Ibo!



8 x 80 g



CORAF5 **Noix de coco râpée fine**
 Origine: Philippines
VRAC

5 kg



CORA25BD **Noix de coco râpée medium**
 Origine: Philippines
VRAC

25 kg



ICORAF150 **Noix de coco râpée séchée**
 Origine: Philippines
Ibo!



8 x 150 g



PISTACHES



IPIST200 **Pistaches coques grillées salées**
 Origine: Turquie
Ibo!



8 x 200 g



IPISGS10ES **Pistaches coques grillées salées**
 Origine: Turquie
VRAC
Ibo!



5 kg



IPISNACO10ES **Pistaches coques nature (sous vide)**
 Origine: Espagne
VRAC
Ibo!

2 x 5 kg

PHYSALIS



IPHISA100 **Physalis séchés**
Origine: Pérou
Ibo!



10 x 100 g



PIGNONS DE PIN



IPIGN **Pignons de pin**
Origine: Espagne
Ibo!

8 x 50 g



PIGN1RUDB **Pignon de pin de Sibérie**
VRAC Origine: non UE

1 kg



POMMES



IPOM50 **Pommes séchées (en rondelles)**
Origine: UE
Ibo!



10 x 50 g



POMRON10D **Pommes séchées (en rondelles)**
VRAC Origine: UE

10 kg



PRUNEAUX



IPRUDEN **Pruneaux d'Agen IGP dénoyautés - Cal 55-66**
Moelleux rehydratés à 35% d'humidité
Origine: France
Ibo!



8 x 500 g



PRUN5BD **Pruneaux d'Agen IGP dénoyautés - Cal 55-66**
Moelleux rehydratés à 35% d'humidité
VRAC Origine: France



5 kg



RAISINS SECS



IRAICO250 **Raisins secs de Corinthe**
Origine: Grèce
Ibo!



8 x 250 g



CORIVGRCD **Raisins secs de Corinthe - Vostizza AOP**
VRAC Origine: Grèce



12,5 kg



ISULT250EQ **Raisins secs Sultanines**
Origine: Turquie
Ibo!



8 x 250 g



ISULT500EQ **Raisins secs Sultanines**
Origine: Turquie
Ibo!



6 x 500 g



ISULVTREQ **Raisins secs Sultanines**
VRAC Origine: Turquie
Ibo!



12,5 kg



SULVTRCD **Raisins secs Sultanines**
VRAC Origine: Turquie
Ibo!

12,5 kg



SACHETS EN PAPIER KRAFT RECYCLABLE



PEFCTM
GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER



Papier (+ de 60%)
et film PE EVOH PE
= 60% de plastique en moins*
et sachet recyclable
*Qu'un doypack classique.

Conçus pour une protection optimale des aliments :

- Denrées sèches et assimilées
- Denrées humides/produits aqueux
- Denrées grasses
- Barrière anti humidité

SANS COMPOSÉ CANCÉROGÈNE,
NI PERTURBATEURS ENDOCRINIENS :

O • Bisphénol A, B, F et S
• Phtalate de diéthyle (DEP)
• Phtalate de dihexyle (DHP)
• Phtalate de dicyclohexyle (DCHP)



GAUFRES AUX FIGUES CHIPS DE BANANE & NOISETTES TOASTÉES

POUR 2 PERSONNES

Dégustez cette gaufre exquise, alliant le croquant des noisettes, la tendresse des figues et le croustillant des chips de banane, idéale pour un petit-déjeuner !

INGRÉDIENTS

Pour la pâte à gaufre :

- 40g de farine
- 1/2 sachet de poudre levante Ibo!
- 1 œuf
- 50ml de lait végétal
- 1 cuillère à café de sucre de betterave Ibo!
- Une pincée de sel

Garnitures :

- 2 à 3 figues fraîches, coupées en quartiers
- Quelques chips de banane Ibo!
- Une poignée de noisettes, toastées et concassées Ibo!

les étapes

PÂTE À GAUFRE :

- Dans un bol, mélangez la farine, la levure chimique, le sucre et le sel.
- Dans un autre bol, battez l'œuf et ajoutez le lait.
- Incorporez le mélange humide au mélange sec, en remuant juste assez pour combiner.
- Préchauffez votre gaufrier selon les instructions du fabricant.

GAUFRES :

- Une fois le gaufrier bien chaud, versez la pâte et faites cuire selon les indications du fabricant ou jusqu'à ce que la gaufre soit bien dorée.

NOISETTES TOASTÉES :

- Pendant que la gaufre cuit, mettez vos noisettes dans une poêle à sec sur feu moyen. Faites-les toaster pendant quelques minutes, en remuant régulièrement jusqu'à ce qu'elles dégagent un arôme agréable et soient légèrement dorées. Retirez-les ensuite du feu et concassez-les grossièrement.

ASSEMBLAGE :

- Placez la gaufre chaude sur une assiette.
- Garnissez-la avec les quartiers de figues et parsemez les chips de banane brisées ainsi que les noisettes toastées concassées par-dessus.

SERVIR :

- Servez immédiatement. Pour une touche gourmande, vous pouvez ajouter un filet de sirop d'érable ou de miel sur le dessus.

LES ALTERNATIVES AUX NOISETTES!



BREKKIE BOWL AUX RAISINS & AUX FRUITS SECS

PORTIONS PAR PERSONNE

Parfait pour commencer la journée avec énergie et saveur !
Ce bol combine le crémeux du yaourt avec la douceur des fruits et le croquant des noix.
C'est le petit-déjeuner parfait pour démarrer la journée du bon pied !

PRÉPARATION

15 minutes de préparation

INGRÉDIENTS

- 2 c. à s. de beurre de cacahuète Ibo!
- Une poignée de cerneaux de noix Ibo!
- 6 à 8 raisins coupés en deux et épépinés
- 1 bol de yaourt végétal ou yaourt grec
- 1 c. à s. de crousti sésame brisé Ibo!
- 1 c. à s. d'amandes effilées Ibo!
- Quelques myrtilles
- Quelques grains de grenade

les étapes

- Commencez par prendre un bol spacieux. Versez-y le yaourt végétal ou le yaourt grec selon votre préférence.
- Au centre, déposez délicatement le raisin coupé en deux et épépiné.
- Disposez du beurre de cacahuète sur le yaourt.
- Saupoudrez le crousti sésame brisé sur le bol pour lui donner une texture croquante.
- Dispersez ensuite les cerneaux de noix, les noix de cajou et les amandes effilées.
- Pour la touche finale, parsemez le tout de menthe fraîchement ciselée pour une touche de fraîcheur.





NOS IDÉES RECETTES

CÔTÉ SALÉ - PRINTEMPS/ÉTÉ

CŒURS DE PALMIER RÔTIS À L'HUILE D'OLIVE

SANS GLUTEN

POUR 4 PERSONNES

Découvrez la délicatesse des cœurs de palmier rôtis à la perfection dans une touche exquise d'huile d'olive, une symphonie de saveurs végétales à savourer sans modération.

PRÉPARATION

10 minutes de préparation
+ 5 minutes de cuisson

INGRÉDIENTS

- 1 pot de cœurs de palmiers ibo!
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 citron vert
- 1 petit bouquet de persil
- 1 pincée de sel
- un peu de poivre

les étapes

1. Égoutter les cœurs de palmier puis les éponger sur un papier absorbant.
2. Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle, ajouter les cœurs de palmier et les faire cuire environ 5 minutes en mélangeant souvent, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.
3. Saler modérément, poivrer, parsemer de persil ciselé, à servir bien chaud, avec le citron vert coupé en quartiers.

Conseils : Avant de les faire cuire, fariner légèrement les cœurs de palmiers.
Vous pouvez les accompagner d'une petite salade de quinoa.



Réutiliser le pot en verre :

- en moule à gâteaux,
- en contenant pour préparation culinaire,
- en pot pour plantes aromatiques...

NOS IDÉES RECETTES

CÔTÉ SALÉ - TOUTE L'ANNÉE

CARPACCIO DE ST JACQUES NOISETTES GRILÉES & CITRON

POUR 2 PERSONNES

La saveur de la noisette grillée s'accorde très bien avec la douceur de la Saint-Jacques et le zeste de citron tigré apporte un peu de peps à l'ensemble !

PRÉPARATION

15 minutes de préparation

INGRÉDIENTS

- 5 noix de Saint-Jacques
- 10 noisettes ibo!
- 1/2 citron tigré ou citron vert
- de l'huile d'olive
- une pincée de fleur de sel
- du poivre voatsiperifery
- un peu de roquette
- quelques jeunes pousses

les étapes

1. Faire griller les noisettes dans une poêle quelques instants jusqu'à ce que leur odeur soit plus forte. Ne pas les faire brûler. Laisser tiédir et puis, retirer leur peau en les faisant rouler dans vos mains. Les concasser grossièrement au couteau et réserver.
2. Finir de nettoyer les noix de Saint-Jacques en les séparant du corail et en retirant la peau qui les entoure et le pied. Conserver le corail pour un autre usage.
3. Trancher les noix de Saint-Jacques en deux ou trois dans le sens de l'épaisseur. Les disposer sur les assiettes de service, puis les parsemer avec les noisettes concassées.
4. Laver le citron et le sécher. Zester le citron tigré sur le carpaccio de Saint-Jacques.
5. Verser un généreux filet d'huile d'olive. Servir accompagné d'une salade de jeunes pousses et quelques feuilles de roquette. Proposer de la fleur de sel et du poivre voatsiperifery, pour l'assaisonnement !

À SAVOIR : le citron tigré est un citron dont l'écorce est tigrée ou zébrée de jaune et de vert. Il a une saveur différente de celle du citron classique, plus délicate, presque plus florale.

LES ALTERNATIVES AUX NOISETTES!





**6 PURS JUS DE FRUITS OU LÉGUMES SAINS
AUX SAVEURS ORIGINALES : GINGEMBRE,
POMME-CAROTTE, POMME-PÊCHE...**



3 JUS DE LÉGUMES LACTOFERMENTÉS

LES BOISSONS

- Jus de fruits - ibo!
- Jus de légumes lactofermentés - ibo!
- Bières - Pinkus
- Champagne - Leclerc Briant
- Eaux minérales - Montcalm
- Kombucha - Koko Kombucha

CODE ARTICLE DÉSIGNATION COLISAGE x VOLUME / EAN

JUS DE FRUITS - PUR JUS

IBO!



IJUAN **Ananas**
Origine: Non UE
ibo!

6 x 1 l



IGING **Gingembre**
Origine: UE/non UE
ibo!

6 x 30 cl



IPOBA **Pomme-banane**
Origine: UE/non UE
ibo!

6 x 1 l



IPOCA **Pomme-carotte**
Origine: UE
ibo!

6 x 1 l



IPOPE **Pomme-pêche**
Origine: UE
ibo!

6 x 1 l



IJUTOM **Tomate**
Origine: UE
ibo!

6 x 1 L



JUS DE LÉGUMES LACTOFERMENTÉS

IBO!



ILEGULF **Composition de légumes lactofermentés**
(betterave rouge, tomate, chou, concombre, carotte, brocolis)
Origine: UE
ibo!

6 x 1 L



IBELF **Betterave rouge lactofermentée**
Origine: UE
ibo!

6 x 1 L



ICALF **Carotte lactofermentée**
Origine: UE
ibo!

6 x 1 L



LES JUS IBO!

Format 1 litre !

6 PURS JUS DE FRUITS ET LÉGUMES:

- **Savoir-faire traditionnel** : pour préserver la saveur et la typicité des ingrédients.
- **100% pur jus.**
- **Sans sucre ajouté.**



3 JUS DE LÉGUMES LACTOFERMENTÉS:

- Jus saveur et bien-être
- Riche en nutriments, idéal pour les détox
- Obtenus par lactofermentation naturelle



Issu d'un procédé de LACTOFERMENTATION NATURELLE dite spontanée

CONNAISSEZ-VOUS LA LACTOFERMENTATION NATURELLE IBO! ? :

Contrairement au procédé industriel souvent utilisé, qui consiste à ajouter des ferments à un jus de légumes, ibo! n'utilise **que des légumes coupés plongés dans de l'eau salée.**

Les lactobacilles, dites bonnes bactéries, se développent alors **naturellement, sans ajout artificiel de ferments lactiques.**

C'est pourquoi on parle de fermentation spontanée, ou naturelle.

Ce procédé est le plus proche de la lactofermentation artisanale, comme vous pourriez le faire chez vous.

Après ouverture, à conserver au réfrigérateur à 4°C et à consommer sous 7 jours.

BIÈRES **PINKUS**



FR12	Bière blonde "Froment" - 5% vol. Origine: Allemagne Pinkus	12 x 50 cl 
LAG12	Bière blonde « Lager » Demeter - 4,6% vol. Origine: Allemagne Pinkus	12 x 33 cl 
SANALC	Bière blonde SANS ALCOOL Origine: Allemagne Pinkus	12 x 33 cl 
JU12	Bière rousse "Jubilée" - 5,3% vol. Origine: Allemagne Pinkus	12 x 50 cl 
MA12	Boisson "maltée" SANS ALCOOL - 0,2% vol. Origine: Allemagne Pinkus	12 x 33 cl 

CHAMPAGNE VEGAN **LECLERC BRIANT**



CHAMPR	Champagne BRUT RESERVE Origine: France Leclerc Briant	 6 x 75 cl 
--------	---	--

POURQUOI UN CHAMPAGNE VEGAN ?
 Lors du procédé de collage, la maison Leclerc n'utilise pas de blanc d'œuf ou de gélatine animale. Le collage consiste à ajouter une substance protéique qui coagule au contact des tanins, afin d'éliminer les particules en suspension et donner une belle transparence au Champagne.

LE SAVIEZ VOUS ?

EAUX MINÉRALES NATURELLES **MONTCALM**



ME50CL	Eau minérale des Pyrénées Ariégeoises - 0,5 l Origine: France Montcalm	4 x 0,5 l 
ME150	Eau minérale des Pyrénées Ariégeoises - 1,5 l Origine: France Montcalm	6 x 1,5 l 
ME5L	Eau minérale des Pyrénées Ariégeoises - 5 l Origine: France Montcalm	5 l 

KOMBUCHA **KOKO KOMBUCHA**



KOKOFRAH	Kombucha framboise - hibiscus - 0,33 l Origine: UE/non UE - fabriqué en France Koko Kombucha	 12 x 0,33 l 
KOKOGICI	Kombucha gingembre - citron - 0,33 l Origine: UE/non UE - fabriqué en France Koko Kombucha	 12 x 0,33 l 
KOKOMB	Kombucha original - 0,33 l Origine: UE/non UE - fabriqué en France Koko Kombucha	 12 x 0,33 l 

NOS RÉSEAUX SOCIAUX



IBO! UNE PRÉSENCE ENGAGÉE:

En l'espace de trois ans, notre marque propre Ibo! s'est constituée une vraie communauté regroupant **près de 25 000 followers** et générant **plus de 1 307 000 impressions en 2023**.

Une cible commune, sensible et réactive à l'univers de la bio et aux produits issus de l'agriculture biologique. Une activité et des contenus constructifs : *astuces, idées recettes, nouveautés produits, mise en avant des bienfaits de nos produits, nos valeurs, nos engagements, jeux concours, cobrandings...*



 **11 500** followers

 **13 000** followers



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Détaillants

1. APPLICATION - OPPOSABILITÉ

1.1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après « les CGV ») constituent le socle unique de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises par la société LES BIOLONISTES, (ci-après « LES BIOLONISTES » « Vendeur ») à chaque acheteur, professionnel (ci-après « l'acheteur » ou « Client ») précédant à la revente des produits (ci-après « les Produits »), achetés auprès de LES BIOLONISTES et pour lui permettre de passer commande.

Les négociations doivent être menées de manière loyale et, conformément à l'article L.442-1.1, les avantages consentis doivent être justifiés par des contreparties réelles. En aucun cas l'une des parties ne pourra être soumise à des obligations créant un déséquilibre significatif.

1.2. Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par l'acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, de ses propres conditions générales d'achat. L'acheteur est tenu d'informer ses mandants et/ou affiliés des dispositions contractuelles convenues avec LES BIOLONISTES.

1.3. Toute dérogation aux présentes CGV ne pourra être opposable à LES BIOLONISTES qu'après acceptation écrite, expresse et préalable de LES BIOLONISTES.

1.4. LES BIOLONISTES se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes, en fonction des négociations menées avec l'acheteur, par l'établissement de conditions particulières de vente, qui prévalent sur les CGV.

1.5. Le fait que LES BIOLONISTES ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de celle-ci.

1.6. Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

1.7. Les présentes CGV annulent et remplacent, à compter de la date d'application figurant en entête, les CGV précédemment en vigueur.

2. COMMANDES

2.1. La commande peut être adressée par téléphone, par télécopie, par EDI au service commercial ou directement prise par le commercial LES BIOLONISTES. Elle doit préciser notamment la quantité, la marque, le type, les références des Produits et la date de mise à disposition souhaités par l'acheteur.

2.2. Pour toute commande inférieure à 350€, hors taxe et frais accessoires éventuels, net remis, une somme forfaitaire de 25€ sera appliquée par LES BIOLONISTES au titre des frais administratifs.

2.3. Toute commande d'eau ne peut représenter plus de la moitié de la valeur d'une commande globale. Ainsi toute commande est composée obligatoirement à minima pour moitié d'autres produits que l'eau.

2.4. Les ventes ne sont parfaites, même lorsque les commandes ont été prises par l'intermédiaire des représentants ou employés LES BIOLONISTES, que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par LES BIOLONISTES ou lors de la livraison des Produits commandés et l'édition du bon de livraison correspondant.

2.5. Lors de la première commande de l'acheteur auprès de LES BIOLONISTES, ou pour toute commande passée suivant une période d'absence de commande d'un an, un paiement comptant de la totalité de la commande est exigé. L'acheteur remet par ailleurs à LES BIOLONISTES son extrait k-bis de moins de trois mois et fournit son Relevé d'Identité Bancaire. L'acheteur s'engage à informer LES BIOLONISTES de toute modification concernant ces données, dans un délai d'un mois.

2.6. L'acheteur s'engage à informer sans délai LES BIOLONISTES de tout événement juridique affectant sa structure sociale ou personnelle (rachat, cession, absorption, fusion, procédure collective, changement de dénomination sociale, changement de nom commercial...). En cas d'événement juridique majeur de l'acheteur affectant notamment son contrôle, LES BIOLONISTES se réserve le droit de mettre un terme au contrat.

2.7. En cas de pénurie ou de difficulté de stock, LES BIOLONISTES répondra aux commandes en fonction de leur ordre d'arrivée et dans la mesure de ses disponibilités.

2.8. En cas de rupture de stocks indépendante de la volonté de LES BIOLONISTES, notamment en raison d'une pénurie de matière première, d'emballage, de transporteur ou en raison d'une retenue douanière, l'acheteur renonce à réclamer ou appliquer toute pénalité ou demande d'indemnisation, sous forme de dommages intérêts ou autre.

LES BIOLONISTES pourra procéder à une livraison partielle de la commande et n'assurera pas la livraison des reliquats. Le cas échéant, l'acheteur sera remboursé du trop-perçu, sans qu'aucune autre contrepartie ne puisse être réclamée par l'acheteur que ce soit en termes de dommages intérêts ou de pénalités.

2.9. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord préalable et écrit de LES BIOLONISTES.

2.10. Les ventes, telles que prévues à l'article 2.4, sont irrévocables pour l'acheteur, sauf acceptation écrite de LES BIOLONISTES.

2.11. Toutes les offres, illustrations et informations générales contenues dans les brochures, catalogues et listes tarifaires édités par LES BIOLONISTES sont susceptibles d'évoluer pour ce qui concerne notamment le conditionnement et le prix des Produits, sujets à variations en raison du coût des matières premières et du transport.

Les indicateurs pris en compte dans la détermination du prix, lorsqu'ils existent, sont précisés à l'article 7 des présentes CGV.

L'acheteur est informé par tout moyen des éventuelles modifications de prix au moins quinze jours avant leur entrée en vigueur.

Une fois les nouveaux prix entrés en vigueur, ils s'imposeront aux parties, de sorte qu'aucune commande ne pourra plus être passée aux anciennes conditions tarifaires.

2.12 LES BIOLONISTES sera en droit de refuser toute commande présentant un caractère anormal, et notamment, toute commande excédant significativement et sans justification habituellement passées.

2.13 LES BIOLONISTES se réserve le droit de refuser toute commande qui ne respecterait pas les conditions définies entre les parties ou toute commande d'un acheteur avec lequel il existe un litige.

3. DÉLAI D'EXÉCUTION

3.1 LES BIOLONISTES s'efforce de respecter le délai de livraison indiqué à l'acceptation de la commande.

3.2 Ce délai de livraison n'est donné qu'à titre informatif et indicatif, celui-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

3.3 Dès lors, et sans préjudice de l'article 2.8, les retards de livraison ne peuvent donner lieu à

aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande s'ils sont inférieurs à 30 jours ouvrables. Au-delà de cette période, l'acheteur pourra demander l'annulation de la commande en suspens et obtiendra le cas échéant le remboursement correspondant, sans toutefois pouvoir solliciter une quelconque réparation supplémentaire, telle que des dommages-intérêts ou pénalités.

3.4 Conformément à l'article L.441-17 du Code de commerce, toute pénalité doit être avérée et proportionnée au préjudice subi au regard d'un manquement contractuel. Dès lors, en sa qualité de fournisseur, LES BIOLONISTES refuse l'application systématique et arbitraire de pénalités prédéterminées par le Client qui, par nature, ne sont pas proportionnées au préjudice éventuellement subi par ce dernier et ce, nonobstant toutes clauses ou dispositions contrares pouvant figurer dans des conditions d'achat, contrats de référencement, plan d'affaires annuel, conditions logistiques, accords particuliers, ou autre document émanant de l'acheteur.

L'acheteur, émetteur de la pénalité, devra prouver par écrit le préjudice subi et le manquement de LES BIOLONISTES à ses obligations contractuelles. La demande de réparation ne pourra intervenir qu'après négociation et accord des deux Parties. La responsabilité en cas de retard de livraison ne saurait excéder 2 % du montant hors taxe net de la commande en cause.

Toute demande éventuelle de pénalité devra être adressée à LES BIOLONISTES au plus tard sous trente (30) jours à compter de la livraison litigieuse.

Cette demande devra préciser : le numéro de commande concerné, les Produits concernés, la quantité concernée par l'incident, la photocopie de la lettre de voiture datée et émarginée, la photocopie du bon de livraison daté et émarginé, et la nature précise et circonstanciée de l'incident de livraison. Passé ce délai aucune pénalité ne sera acceptée par LES BIOLONISTES.

Chaque demande conforme, fera l'objet d'une réponse de LES BIOLONISTES dans un délai de trente (30) jours

Les délais de livraison éventuellement acceptés sont de plein droit suspendus par tout événement indépendant du contrôle de LES BIOLONISTES et ayant pour conséquence de retarder la livraison.

Aucune pénalité ne pourra être appliquée par l'acheteur :

- En cas d'absence de rupture dans les points de vente et/ou les entrepôts du Client ;
- En cas de force majeure prévue à l'article 16 des CGV ;
- En cas de circonstances extérieures indépendantes de la volonté de LES BIOLONISTES ;
- Dans le cas où la commande de l'acheteur comporte une anomalie.

4. TRANSPORT DES MARCHANDISES

4.1 La livraison s'effectue soit par la remise directe des Produits à l'acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur, dans les locaux de LES BIOLONISTES.

4.2 En tout état de cause, le transport des Produits, même organisé par LES BIOLONISTES, demeurera aux risques et périls de l'acheteur ; LES BIOLONISTES est réputée avoir entièrement rempli son obligation de délivrance, dès lors qu'elle aura remis les Produits commandés au transporteur ou à l'acheteur, qui les a acceptés sans réserve.

5. RÉCEPTION DES PRODUITS

5.1 Lors de la réception, l'acheteur doit contrôler la conformité des Produits reçus, en présence du transporteur.

5.2 En cas d'avarie (film de garantie non conforme, marchandises manquantes, détériorées, inversion de produits...), les Produits refusés ou non conformes devront IMPÉRATIVEMENT ÊTRE RESTITUÉS au transporteur, pour retour en l'usine de LES BIOLONISTES.

5.3 Toute réserve ou protestation motivée doit impérativement être portée sur le récépissé ou la lettre de voiture, et confirmée au transporteur dans les conditions de l'article L133-3 du Code de commerce. Une copie de la réclamation devra être adressée à LES BIOLONISTES dans les 48 heures suivant la réception de la marchandise par mail ou télécopie, le tout confirmé simultanément par un courrier recommandé avec AR adressé au siège de LES BIOLONISTES.

Le non-respect de ce délai et des modalités de notification, rendront irrecevables toutes réclamations ; la responsabilité de LES BIOLONISTES ne pouvant pas être engagée.

5.4 Les mentions « sous réserve de contrôle » ou « de déballage », ou similaires, n'ont aucune valeur et ne sont jamais prises en compte en cas de litige.

5.5 Les Produits quittent les entrepôts de LES BIOLONISTES en bon état de conservation, de qualité loyale et marchande.

Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies dénoncées.

5.6 Les plages horaires de livraison sont définies d'un commun accord entre l'acheteur et LES BIOLONISTES. Tout changement des plages horaires de livraison souhaité par l'acheteur doit faire l'objet d'une demande écrite et ne pourra prendre effet qu'un mois après acceptation par LES BIOLONISTES de cette modification.

6. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

6.1. Le transfert de propriété des Produits est conditionné au complet encaissement du prix de ceux-ci par LES BIOLONISTES, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite.

6.2. En application des articles 2367 et suivants du Code Civil, de convention expresse, LES BIOLONISTES pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession de l'acheteur, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et LES BIOLONISTES pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours. Les frais de retour resteront à la charge de l'acheteur.

Tout acompte versé par l'acheteur restera acquis à LES BIOLONISTES à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acheteur.

6.3 Le transfert des risques pesant sur les Produits intervient dès leur remise au transporteur ou à l'acheteur. La clause de réserve de propriété n'empêche pas que les risques des marchandises soient transférés à l'acheteur dès leur remise au transporteur, tel que prévu à l'article 4 des présentes CGV.

6.4 L'acheteur assurera les Produits au profit de LES BIOLONISTES, contre tous les risques qu'ils peuvent courir ou occasionner dès leur remise au transporteur.

A défaut, LES BIOLONISTES serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

6.5. La revente, l'utilisation ou la transformation des Produits vendus sont cependant autorisées, l'acheteur devant alors céder à LES BIOLONISTES les créances nées de cette revente ou la propriété de l'objet résultant de la transformation des Produits livrés.

7. PRIX ET INDICATEURS

7.1. La société LES BIOLONISTES est spécialisée dans la commercialisation de produits issus exclusivement de l'agriculture biologique. L'entreprise contribue ainsi au développement des filières agricoles biologiques, équitables, qu'elles soient locales ou internationales. La politique d'achat de LES BIOLONISTES est établie sur des partenariats et des engagements de volumes à long terme au juste prix, permettant à chaque acteur de la filière une juste rémunération. Il est ainsi spécifié qu'une part des prix des Produits sont établis sur la base des prix minimums garantis à la filière agricole auxquels peuvent s'ajouter une prime versée aux fonds de développement équitables.

7.2. Les parties conviennent que les prix sont susceptibles d'évoluer afin de tenir compte des coûts de production des Produits, notamment en termes de coût des matières premières, du travail, de l'énergie, du transport, et plus généralement de l'inflation. Elles conviennent que les évolutions de ces coûts impacteront le prix des Produits.

LES BIOLONISTES s'engage à respecter un préavis minimum de 15 jours avant application de nouveaux prix et en informera l'Acheteur par tout moyen.

7.3. Le prix des Produits vendus est déterminé en prenant en compte, lorsqu'ils existent pour le Produit concerné, les indicateurs suivants :

Indicateurs de coût de production en agriculture :

- Indice IPAMPA, séries :
- 01.02 – énergie et lubrifiant
- 01.06 – matériel et petit outillage
- 01-07 – entretien et réparation
- 01-09 – frais généraux
- 02 – biens d'investissement
- Indicateurs du CNIEL pour les produits laitiers
- SMIC pour le coût du travail

Indicateurs relatifs aux prix du marché :

- Cotation RNM « Produits laitiers œufs collectivités (cours Grossistes) »

Au jour de rédaction des CGV, à la connaissance de LES BIOLONISTES, il n'existe pas d'indicateur relatif aux prix du marché des produits d'épicerie Bio. LES BIOLONISTES s'engage à les prendre en compte lorsqu'ils seront publiés.

Indicateurs relatifs aux quantités, à la composition, à la qualité, à l'origine, à la traçabilité ou au respect d'un cahier des charges : Au jour de rédaction des CGV, à la connaissance de LES BIOLONISTES, il n'existe pas d'indicateur relatif aux prix spécifique à la qualité, l'origine, la traçabilité et au respect des cahiers de charges des produits d'épicerie Bio. LES BIOLONISTES s'engage à les prendre en compte lorsqu'ils seront publiés.

7.4. LES BIOLONISTES, en tant que grossiste, n'est pas soumis à l'application de l'article L.441-1-1 du code de commerce. Cependant, les BIOLONISTES distribue également sa propre marque IBO, et intervient alors en tant que fournisseur de sa propre marque.

En cette qualité de fournisseur, conformément à l'article L.441-1-1 du code de commerce et sous réserve de décrets d'exemption et notamment à l'exclusion des produits listés à l'annexe du décret n° 2021-1426 du 29 octobre 2021, en cas d'évolution du tarif, par rapport à l'année antérieure, d'un ou plusieurs produits commercialisés par LES BIOLONISTES, composés de Matières Premières Agricoles Alimentaires (MPA) au sens du Règlement UE 1308/2013 et de Produits Transformés (PT) comprenant + de 50% de MPA, LES BIOLONISTES mandatera un tiers indépendant lequel attestera aux frais de LES BIOLONISTES, la part de l'évolution du prix qui résulte de celle du prix des MPA ou des PT comprenant + de 50% de MPA.

LES BIOLONISTES s'engage à fournir à l'Acheteur l'attestation dans le mois qui suit l'envoi des présentes conditions générales.

Le tiers indépendant sera également chargé d'attester, à l'issue de la négociation, que la négociation n'a pas porté sur la part de l'évolution du prix des MPA ou des PT comprenant + de 50% de MPA, .

7.5. Plusieurs contrats de vente, conclus en application de l'article L. 631-24 du code rural et de la pêche maritime, portant sur les matières premières agricoles entrant dans la composition de certains Produits sont déjà conclus.

8. CONDITIONS DE PAIEMENT

8.1. Les prix sont payables exclusivement en euros. Ils s'entendent HT.

La TVA applicable est la TVA en vigueur au jour de l'émission de la facture par LES BIOLONISTES.

8.2. Les factures seront adressées au Client par voie dématérialisée à l'adresse communiquée par ce dernier lors de la commande.

Toute facture adressée par voie dématérialisée à l'adresse mail du client doit être payée à son échéance, même en cas de litige sur son libellé ou son contenu qui fera, le cas échéant, l'objet d'une régularisation ultérieure. Tout désaccord sur la facture doit être signalé par écrit dans un délai de huit (8) jours après sa réception. Passé ce délai, la facture sera considérée comme acceptée.

Le Client s'interdit de déduire d'office, de la facture établie par LES BIOLONISTES, les pénalités ou rabais correspondant au non-respect d'une date de livraison ou à la non-conformité des marchandises, lorsque la date n'est pas certaine, liquide ou exigible, sans même que LES BIOLONISTES n'ait été en mesure de contrôler la réalité du grief correspondant.

8.3. Les factures seront réglées à 30 jours nets par LCR non acceptée, à compter de l'émission des factures, à condition que le Client ait été agréé par l'assureur-crédit de LES BIOLONISTES et dans la limite financière dudit agrément.

Dans l'hypothèse contraire, les factures seront réglées comptant.

LES BIOLONISTES informera le Client de la décision de son assureur, et lui en remettra copie à sa demande.

Toute somme reçue de l'Acheteur s'imputera par priorité sur les factures les plus anciennes, si le vendeur en décide ainsi, et ce nonobstant toute clause contraire émanant de l'Acheteur.

8.4. Aucun escompte ne sera accordé pour règlement comptant avant l'échéance.

8.5. Tout défaut de paiement selon l'échéance fixée sera sanctionné, de plein droit par :

- Le versement, à titre de clause pénale, d'une indemnité de 15 % de toutes les sommes restant dues TTC,

- Le versement d'intérêts contractuels d'un montant équivalent au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points,

- Le remboursement de tous les frais correspondants imputés à LES BIOLONISTES, dont les bancaires et/ou judiciaires,

- Le versement de l'indemnité légale pour frais de recouvrement de 40€ par facture,

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues à LES BIOLONISTES, quel que soit les modalités de paiement initialement prévues,

- L'obligation de payer comptant les prochaines factures, et ce pendant une durée d'un an.

8.6. En cas de défaut de paiement, 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à LES BIOLONISTES, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts.

La résolution frappera, si bon semble à LES BIOLONISTES, non seulement la commande en cause mais, aussi, toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échoué ou non.

8.7. Sans préjudice des frais de stockage, la totalité du prix convenu sera due à LES BIOLONISTES en réparation du préjudice subi consécutivement aux manquements de l'Acheteur.

8.8. LES BIOLONISTES se réserve le droit de suspendre l'exécution des ventes en cours et/ou d'exiger un paiement en contre-remboursement pour les ventes futures jusqu'à parfait apurement de la situation, sans qu'aucun délai de préavis n'ait à être respecté et sans qu'aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne puisse être réclamée par l'Acheteur.

8.9. Sauf accord exprès, préalable et écrit de LES BIOLONISTES, **aucune compensation** ne pourra être valablement effectuée par l'Acheteur entre d'éventuelles sommes dues par LES BIOLONISTES et les sommes dues par l'Acheteur. Pour toute infraction à cette interdiction de compensation non convenue préalablement, l'Acheteur versera à LES BIOLONISTES la somme de 1.000€ par infraction constatée à titre de clause pénale, sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

8.10. L'Acheteur ne peut :

- Refuser ou retourner les Produits commandés qu'en cas de non-conformité uniquement dans le cadre de l'article 13 ou de retard de livraison uniquement dans le cadre de l'article 3.3.

- Déduire d'office du montant d'une facture les pénalités ou rabais correspondant au non-respect d'un engagement contractuel. Pour toute infraction à cette interdiction de déduction non convenue préalablement, l'Acheteur versera à LES BIOLONISTES la somme de 1.000€ par infraction constatée à titre de clause pénale, sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

- Infliger des pénalités à LES BIOLONISTES s'il n'est pas en mesure de démontrer et documenter par écrit l'existence d'un préjudice,

- Appliquer aux pénalités un délai de paiement inférieur au délai de paiement applicable à compter de la réception des produits commandés.

- Enfin, aucune pénalité ne pourra être appliquée à LES BIOLONISTES en cas de force majeure, telle que définie à l'article 16.

8.11. Aucune pénalité de rupture de stock, ou de défaut, ou de retard de livraison, n'est encourue par LES BIOLONISTES si l'Acheteur ne s'est pas préalablement et par écrit engagé sur un volume annuel de commande du Produit concerné, accepté par LES BIOLONISTES, et que le manquement concerne ce volume.

9. CONSERVATION DES PRODUITS

9.1. La Date de Durabilité Minimale des Marchandises (DDM) correspond à la durée pendant laquelle sont garanties les qualités organoleptiques et nutritionnelles des Produits, sous réserve du respect des conditions de stockage énoncées par LES BIOLONISTES. **L'Acheteur prendra connaissance de la DDM des Produits et agira en conséquence en termes de distribution, dont il est seul responsable.**

9.2. L'Acheteur reconnaît avoir reçu de LES BIOLONISTES une information précise et complète sur les modalités d'usage et de conservation des Produits livrés.

9.3. L'Acheteur s'engage à respecter les conditions optimales de stockage indiquées sur les étiquettes des Produits livrés, ainsi que celles résultant des fiches de LES BIOLONISTES.

En cas de litige, il appartiendra à l'Acheteur de démontrer le respect de ces conditions.

9.4. Les Produits quittent ses entrepôts en bon état de conservation, de qualité loyale et marchande.

10. ETIQUETAGE

10.1. Les Produits et leur étiquetage sont conformes à la réglementation communautaire en vigueur au moment de leur livraison par LES BIOLONISTES et publiée au journal officiel de l'Union Européenne.

10.2. Dès lors, conformément à l'article 11 des présentes CGV, s'il procédait à une vente passive en dehors du territoire national français, l'Acheteur serait seul responsable du respect des normes nationales du territoire de vente qui s'ajouteraient à la réglementation communautaire. **L'Acheteur garantit LES BIOLONISTES de toute action à son encontre qui pourrait être mise en œuvre consécutivement à une vente faite par l'Acheteur en dehors du territoire national français.**

10.3. Sans préjudice de l'alinéa précédent, si l'Acheteur souhaitait porter des modifications à l'étiquetage établi par LES BIOLONISTES, il devrait obtenir l'accord préalable et écrit de LES BIOLONISTES, à qui sera soumis tout projet d'étiquetage complémentaire ou modificatif. Cette demande contiendra tous les éléments justificatifs nécessaires et la traduction assermentée en français pour l'ensemble des mentions envisagées, textes réglementaires, analyses scientifiques établies ou tout autre document utile à la compréhension et à la justification des mentions envisagées, aux frais de l'Acheteur.

11. CONDITIONS DE COMMERCIALISATION ET TERRITOIRE DE VENTE DE L'ACHETEUR

11.1. L'image des Produits LES BIOLONISTES, destinés au réseau spécialisé BIO éthique, de haute qualité, haut de gamme et exclusivement distribués dans des surfaces dédiées uniquement aux produits Bio de gamme identique, est incompatible avec la présence, dans les mêmes magasins ou surfaces de vente, de produits Bio ou non, par ailleurs distribués dans les grandes et moyennes surfaces (GMS).

L'Acheteur reconnaît que la préservation de l'intégrité de ce réseau de distribution dédié est essentielle pour LES BIOLONISTES et nécessaire à la protection de la filière Bio et éthique.

En conséquence, l'Acheteur reconnaît comme condition essentielle du présent contrat, l'absence de distribution dans ses rayons et dans les rayons des membres de son réseau, de produits, Bio ou non, par ailleurs distribués dans les grandes et moyennes surfaces dès lors qu'il procédera à la distribution de produits LES BIOLONISTES.

L'Acheteur s'engage donc à ne pas vendre de produits, Bio ou non, également vendus dans les grandes et moyennes surfaces.

L'Acheteur s'engage également à ne pas revendre de Produits à des membres de son réseau qui ne respecteraient pas les conditions de commercialisation ci-avant exposées.

Toute revente en dehors du réseau de distribution sélective de LES BIOLONISTES est expressément proscrite.

Dans l'hypothèse où un manquement au présent article serait constaté par LES BIOLONISTES, celui-ci pourrait mettre fin au contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, sans qu'aucun délai de préavis ne soit dû.

L'ensemble des sommes dues à LES BIOLONISTES deviendrait alors immédiatement exigibles.

11.2. L'Acheteur et les membres de son réseau peuvent procéder à des ventes via internet, sous réserve du respect des conditions ci-après.

L'Acheteur et les membres de son réseau s'interdisent toute vente active en dehors du territoire national français. L'Acheteur et les membres de son réseau s'engagent ainsi notamment à ne pas adresser de messages électroniques à des personnes identifiées en dehors du territoire national français, à ne pas acheter ou disposer de bandeaux publicitaires ou de liens dans les pages de fournisseurs d'accès visant spécifiquement la clientèle située en dehors du territoire national français, à ne pas acheter ou obtenir auprès d'un moteur de recherche ou d'un fournisseur d'espace publicitaire en ligne qu'il diffuse une publicité aux utilisateurs spécifiquement établis en dehors du territoire national français.

11.3. L'Acheteur et les membres de son réseau, s'ils développaient la vente par internet, s'engagent à revendre les Produits exclusivement sur leur(s) propre(s) site(s) internet(s), qui devra être agréé(s) par LES BIOLONISTES expressément et préalablement à toute revente.

11.4. L'Acheteur et les membres de son réseau n'auront pas recours aux sites internet de tiers et notamment aux plateformes de vente en lignes, incompatibles avec l'image des produits LES BIOLONISTES, destinés exclusivement au réseau spécialisé BIO haut de gamme.

11.5. Le site internet de l'Acheteur ou des membres de son réseau disposera d'un espace exclusivement consacré aux Produits. Il ne recourra pas aux messages clignotants ou criards ou tout autre moyen susceptible de dévaloriser l'image haut de gamme des Produits.

11.6. La qualité graphique, technique et esthétique du site devra être conforme à la charte graphique des Produits. L'Acheteur et les membres de son réseau s'engagent à respecter les codes couleurs, la présentation des logos et la présentation des Produits par des images de haute qualité.

L'Acheteur et les membres de son réseau s'engagent à mentionner sur leur site internet toutes les informations habituellement accessibles aux clients dans les points de vente physique : composition, valeur nutritionnelle, provenance...

11.7. Il pourra être remis à tout Acheteur, qui en fait la demande, une brochure faisant état de prix conseillés.

11.8. L'acheteur se porte fort du respect des obligations prévues au présent article par chacun des membres de son réseau.

11.9. Ainsi, pour chaque infraction à l'une des dispositions de l'article 11 des CGV, maintenue par l'acheteur ou par un membre de son réseau malgré l'envoi par LES BIOLONISTES à l'acheteur d'une mise en demeure de cesser ou faire cesser l'infraction dans un délai de 48 heures, l'acheteur versera à LES BIOLONISTES la somme de 1.000€ par infraction constatée à titre de clause pénale.

12. GARANTIES DES PRODUITS

12.1. S'agissant de denrées alimentaires, **les vices, les non-conformités affectant le Produit vendu devront être dénoncés à LES BIOLONISTES, par écrit et confirmé par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 48 heures de leur révélation**, en précisant la quantité, la date de livraison, le numéro de lot et la DDM du Produit concerné, afin de permettre à LES BIOLONISTES de contrôler le bien-fondé ou non de la réclamation. L'acheteur devra accorder à LES BIOLONISTES toute facilité pour procéder à sa constatation. **Faute de respecter ces modalités d'information, aucune garantie ne saurait être mobilisable.**

12.2. Aucune demande ou action en non-conformité ou vice caché ne pourra être engagée par l'acheteur plus de 21 jours calendaires après la livraison des Produits.

La livraison des Produits s'entend du jour prévu pour leur remise au transporteur ou à l'acheteur, que le transport soit ou non organisé par LES BIOLONISTES, selon les termes de l'article 4 des CGV. Après l'expiration de ce délai, l'acheteur ne pourra plus invoquer un vice ou la non-conformité des Produits, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle ou en défense à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par LES BIOLONISTES.

12.3. En cas de retard de livraison imputable à l'acheteur, la garantie courra à compter de la date à laquelle la livraison aurait dû avoir lieu.

12.4. En tout état de cause, la garantie de LES BIOLONISTES n'inclut pas une mauvaise manipulation des Produits de la part de l'acheteur, la présence d'humidité causée par le recours à un mauvais procédé de manipulation, les risques naturels, les conditions de stockage, de transport et de conditionnement défaillantes, la présence d'insectes, sauf si ces vices préexistaient au moment du transfert de propriété, à charge pour l'acheteur d'en rapporter la preuve.

12.5. Au titre de cette garantie, LES BIOLONISTES ne sera tenu que de l'émission d'un avoir du même montant que celui des Produits défectueux, hors taxe et frais accessoires éventuels, sans que l'acheteur puisse prétendre à l'obtention de remboursement, dommages-intérêts, pour quelque cause que ce soit.

12.6. L'agrégé des Produits par l'acheteur relève de sa seule responsabilité et n'est pas opposable à LES BIOLONISTES.

12.7. Le bénéfice de la garantie accordé à l'acheteur ne pourra faire l'objet d'aucun transfert au profit d'un sous-acquéreur, sauf agrément préalable par LES BIOLONISTES.

12.8. L'acheteur procédant à un retrait ou rappel de Produits de LES BIOLONISTES, devra en informer ce dernier par tout moyen et dans les plus brefs délais.

13. REFUS / RETOUR MARCHANDISES

13.1 Tout retour ou refus de Produit au moment de la livraison (casses, non commandés, défaut de qualité produit, ...) devra être expliqué et motivé par l'acheteur et sera soumis à l'accord préalable écrit de LES BIOLONISTES.

13.2. Le refus de Produits doit être justifié par l'importance des dégâts (refus non abusif). En cas de refus abusif de livraison par l'acheteur, l'acheteur se verra facturé par LES BIOLONISTES une indemnité de réparation de son préjudice entraîné par la gestion administrative et logistique supplémentaire engendrée. A réception des éléments transmis par LES BIOLONISTES, conformément à l'article L.441-8 du Code de commerce, l'acheteur dispose d'un délai de 30 jours pour faire part de ses éventuelles observations argumentées et documentées.

13.3. Lors de retour de Produits, l'acheteur devra restituer les Produits en parfait état de revente (non abîmé, endommagé ou sali), correctement protégés et assurer leur conservation et transport conformément aux mentions de conservation et stockage des Produits. Les frais de retour resteront à la charge de l'acheteur dans le cadre de retour liés à une erreur de commande ou un changement d'avis du fait de l'acheteur.

13.4. Les Produits de la gamme crèmerie (beurre, margarine, crème, fromage, ...) n'entrent pas dans la catégorie des retours acceptés par LES BIOLONISTES en cas d'erreur de commande ou de changement d'avis (référence, quantité, ...) du fait de l'acheteur.

13.5. Le retour de produits lié à une erreur de commande ou un changement d'avis de l'acheteur est possible jusqu'à 8 jours maximum après la date de livraison.

13.6. Sous ces conditions, et après vérification qualitative et quantitative :
- des Produits retournés, LES BIOLONISTES émettra un avoir au profit de l'acheteur du même montant que le prix des Produits payé
- des Produits refusés et renvoyés, si le défaut invoqué par l'acheteur est avéré, LES BIOLONISTES émettra un avoir au profit de l'acheteur du même montant que le prix des Produits affectés du défaut, payé par l'acheteur. Un tel défaut, ne donnera pas lieu à une autre réparation, notamment est exclu le versement de toute indemnité et/ou dommages et intérêts.

13.7. Les retours non conformes à la procédure ci-dessus ne donneront pas lieu à l'établissement d'un avoir. La marchandise correspondante sera conservée pendant un délai de huit jours aux frais de l'acheteur, ce dernier en assumant les risques. Au-delà de ce délai, LES BIOLONISTES pourra en disposer librement, sans qu'aucune indemnité ni remboursement ne puisse être réclamé par l'acheteur.

13.8. Sauf accord écrit de LES BIOLONISTES, la réception des Produits renvoyés par l'acheteur ne peut constituer un motif d'annulation ou de résolution du contrat de vente.

13.9. Une destruction des Produits reconnus comme défectueux ne pourra intervenir qu'avec l'accord préalable et écrit de LES BIOLONISTES. L'acheteur, s'engage à réaliser la destruction dans le respect de la réglementation en vigueur et donnera lieu à l'établissement d'un certificat de destruction. Ces documents seront adressés au vendeur dans les meilleurs délais, à défaut, aucun avoir ne pourra être émis au profit de l'acheteur. Dès réception desdits documents, LES BIOLONISTES lui délivrera l'avoir du même montant que les Produits reconnus défectueux, hors charge et hors frais accessoires.

14. RESPONSABILITÉ

14.1. Nonobstant toute clause contraire, **l'engagement de LES BIOLONISTES en matière de responsabilité délictuelle ou contractuelle, fondé sur la violation d'une obligation contractuelle, légale ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le montant hors taxe et éventuels frais accessoires de la vente concernée.**

14.2. La responsabilité de LES BIOLONISTES ne sera mobilisable que si le litige est supérieur à 10 € HT.

15. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

15.1. Les marques et les logos figurant sur les Produits, sont protégés et déposés auprès des organismes compétents.

15.2. L'acheteur et les membres de son réseau ne disposent d'aucun droit de propriété intellectuelle sur les Produits et notamment sur leurs marques et logos. Il s'engage à les préserver et à ne pas porter atteinte aux droits et intérêts de

LES BIOLONISTES et/ou ses fournisseurs et partenaires.

15.3. L'utilisation de ces marques, logos et textes, sur tout support commercial ou autre par l'acheteur et les membres de son réseau, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, doit être soumise à l'autorisation préalable et écrite de LES BIOLONISTES.

15.4. Tous les documents techniques ou non, fiches produits, photographies remis à l'acheteur demeurent la propriété exclusive de LES BIOLONISTES, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. **Ils doivent être tenus confidentiels par l'acheteur qui s'interdit de les communiquer à des tiers, pour quelque motif que ce soit.**

15.5. L'acheteur et les membres de son réseau s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de LES BIOLONISTES et/ou ses fournisseurs et partenaires et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

15.6. L'acheteur s'engage à cesser ou faire cesser toute utilisation des logos, marques et textes, à première demande de LES BIOLONISTES.

15.7. Ainsi, pour chaque infraction à l'une des dispositions du présent article, maintenue par l'acheteur ou par un membre de son réseau malgré l'envoi par LES BIOLONISTES à l'acheteur d'une mise en demeure de cesser ou faire cesser l'infraction dans un délai de 48 heures, l'acheteur versera à LES BIOLONISTES la somme de 1.000€ par infraction constatée à titre de clause pénale.

16. FORCE MAJEURE

16.1. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend impossible ou extrêmement difficile ou déraisonnable l'exécution des obligations.

16.2. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant LES BIOLONISTES de son obligation de livrer, ou de livrer dans les délais initialement prévus, les grèves de la totalité ou d'une partie de son personnel ou de ses fournisseurs ou de ses transporteurs habituels, l'incendie, l'inondation, la guerre affectant le pays d'un fournisseur ou un pays via lequel les Produits ou les matières premières les composant sont transportées, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, les difficultés sérieuses d'être approvisionné en matière première, en emballage ou en tout élément nécessaire à la confection ou au conditionnement des Produits, les retenues en douanes de marchandises, les épidémies, les barrières de dégel, les barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement EDF-GDF, ou toute autre rupture d'approvisionnement, pour une cause non imputable à LES BIOLONISTES.

Aucune pénalité ou indemnisation d'aucune sorte n'est encourue par LES BIOLONISTES dans de telles circonstances.

16.3. LES BIOLONISTES prévendra l'acheteur par écrit, notamment par courrier électronique, le contrat liant LES BIOLONISTES et l'acheteur étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

16.4. Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par LES BIOLONISTES et l'acheteur pourra être résolu par la partie le souhaitant, sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

16.5. Cette résolution prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat de vente.

17. DROIT APPLICABLE

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par le Droit français, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois.

18. COMPÉTENCE – CONTESTATION

18.1. En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs engagements, les parties rechercheront de bonne foi, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires. La partie la plus diligente adressera un courrier recommandé en ce sens à l'autre afin d'organiser une discussion effective.

18.2. En cas d'échec de cette discussion ou d'absence de réponse au courrier recommandé passé un délai d'un mois suivant sa première présentation, les dispositions ci-dessous relatives au recours judiciaire pourront être mises en œuvre.

18.3. A DEFAUT DE REGLEMENT AMIABLE TEL QUE SUSVISE, LE TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON, FRANCE, SERA SEUL COMPETENT EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE OU DE CONTESTATION RELATIVE A LA FORMATION, L'EXECUTION, L'INTERPRETATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE OU DU CONTRAT DE VENTE ENTRE LES PARTIES.

18.4. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents de l'acheteur puissent mettre obstacle à l'application des présentes.

18.5. Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être traduites en plusieurs langues pour des raisons pratiques. Toutefois, seul le texte français fera foi en cas de litige ou de divergences d'interprétation.

19. DÉCHETS

Conformément à l'article R.541 - 173 du Code de l'environnement, l'identifiant unique attribué à LES BIOLONISTES est le : FR209907_01NNEP.

20. CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

20.1. « Informations » signifie : toutes les informations, de quelque nature qu'elles soient (technique, financière, commerciale, marketing, stratégique, scientifique, réglementaire, juridique ou autre) relatives à LES BIOLONISTES, à ses Sociétés Affiliées, à leurs clients ou fournisseurs, à leurs installations industrielles ou à leurs produits ou activités, qui seront communiquées par le vendeur à l'acheteur.

20.2. Il est précisé que les documents et informations de toute nature que les parties sont amenées à échanger durant la négociation commerciale ainsi que le contenu de la négociation et de résultat de celle-ci sont strictement confidentiels. L'interdiction d'en faire une quelconque divulgation auprès de tiers pendant le contrat perdure après son échéance pendant une durée d'un an.

L'acheteur s'engage à limiter la fourniture des Informations aux seuls salariés directement concernés par le Contrat et à leur imposer des dispositions de confidentialité de même étendue que celles du présent Article, l'acheteur garantissant le respect du présent Article par ses salariés.

21. PRISE D'EFFETS

Les présent CGV entrent en vigueur le 1er janvier 2024.



DES PRODUITS EMBALLÉS PRATIQUES & UNE LARGE GAMME DE PRODUITS VRAC POUR TOUS LES BESOINS !



UNE QUESTION ? UN CONSEIL ? CONTACTEZ NOUS !



CHRISTINE MURZILLI

Assistante de Direction Commerciale
04 32 50 07 31
admin.com@lesbiolonistes.bio



CARINE FABRE

Assistante Commerciale
04 88 85 41 17
assistante.com@lesbiolonistes.bio



VALÉRIE NOUGUIER

adv@lesbiolonistes.bio
Tél. 04 32 50 07 44



CANDICE POULAIN

commercial.idf@lesbiolonistes.bio
Tél. 06 24 80 50 39

UNE SEULE ADRESSE POUR VOS COMMANDES !

adv@lesbiolonistes.bio

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi 8h00-12h30 et 14h00-17h30



570 Allée des Cabedans, 84300 CAVAILLON
Tél. 04 32 50 07 30 - Fax 04 90 05 81 22
contact@lesbiolonistes.bio
www.lesbiolonistes.bio



Tous les papiers se trient et se recyclent.
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.